

(f) (a) www.mairiesaintgermainlesvergnes19.com





À l'occasion de cette nouvelle année, je vous adresse, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et des agents municipaux, nos meilleurs vœux. Qu'elle vous apporte santé, bonheur et sérénité. J'associe à ces vœux, toutes les personnes malades et souffrantes, ainsi que celles qui sont loin de leur foyer ou de leur famille.

Comme chaque année notre bulletin municipal est là pour vous retracer les événements de l'année écoulée dans notre Commune. J'espère qu'il vous sera agréable et utile, vous permettant de revivre ou de découvrir les moments forts de notre cité.

Je veux aussi saluer tous les bénévoles qui font vivre notre Commune. Nous avons la chance d'avoir ce tissu associatif auquel nous apportons un soutien appuyé en lui donnant les moyens de ses actions.

J'en profite également pour remercier le personnel municipal qui s'investit pleinement dans sa mission de service public. Merci aussi aux annonceurs qui, par leurs dons, font vivre ce bulletin.

Nos marges de manœuvre sont de plus en plus limitées, contraintes entre les dépenses obligatoires, les charges nouvelles, les transferts de compétences et la baisse des dotations. C'est dans ce même esprit que notre éclairage public est coupé la nuit dans les zones les plus importantes de notre Commune, ce qui permettra de contribuer à des économies d'énergie.

Nous restons attachés aux projets structurants et valorisants pour notre commune, son développement économique, commercial et touristique. Des nouveaux professionnels de santé se sont installés dernièrement : une nouvelle kinésithérapeute, trois orthophonistes. Je me réjouis de l'attractivité de notre village.

Le souhait que je formule pour cette année est surtout qu'à l'Est de l'Europe la guerre Russo- Ukrainienne se termine au plus vite.

Bonne et heureuse année.

Alain Jenot. Maire. C'est avec grand plaisir que je vous présente un nouvel exemplaire de votre bulletin municipal « La Gazette ». Beaucoup de chemin parcouru depuis le 1er numéro de 2008!

Nous avons mis l'accent cette année sur les associations. Ce choix se justifie car dans les communes rurales comme Saint-Germain Les-Vergnes, leur action est primordiale et bien ancrée. Non seulement le dynamisme associatif permet d'animer le territoire, d'offrir des sports et loisirs, de développer la culture et l'histoire locale mais aussi et surtout de consolider le sentiment d'appartenance à la Commune. Elles sont indispensables pour bien vivre ensemble mais loin d'être suffisantes.

En effet, l'autre poumon, dans notre Commune, est l'accueil, le développement et le maintien de tous nos artisans, commerçants et entreprises (artisanales, agricoles ...). Ces entités sont le coeur du développement rural. Le sort qu'elles subissent actuellement sur le plan national est incompréhensible et ressemble plus à un dénigrement, un mépris de l'entrepreunariat.

Au niveau local, nous ne pouvons que leur apporter notre soutien en les mettant en avant. A ce sujet, j'invite tous les nouveaux acteurs économiques à se faire connaître auprès du secrétariat de Mairie.

Je remercie tous les annonceurs et les personnes qui ont contribué à l'élaboration de cette nouvelle brochure.

Restons optimistes pour cette nouvelle année!





Didier ROCHE Adjoint au Maire en charge de la communication, des entreprises et commerces.

ESTIMATION ACHAT - VENTE Suivez-moi sur Sandrine facebook



DEGORCE

meg Agence consultants immobiliers

Votre consultant à Saint-Germain-Les-Vergnes

06 26 30 16 19

vww.megagence.com/votre-consultant/sandrine-degorce/513

SOMMAIRE -----









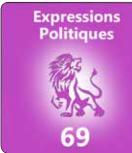




Vie **Associative**











LA GAZETTE N°16 - JANVIER 2023

Bulletin d'informations municipales Mairie - 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES ① 05 55 29 32 33

■ mairie.st.germain.les.vergnes@wanadoo.fr www.mairiesaintgermainlesvergnes19.com

<u>Directeur de publication</u>: Didier ROCHE - Adjoint au Maire

Conception et graphisme du support : Didier ROCHE Rédaction: Alain PENOT (Maire), Didier ROCHE, Odile BOUYOUX, Cathy MAURY, Nathalie CASTANET, Nathalie MANIERE, Robert BREUIL, Guillaume GAMBARINI.

Dépôt légal : Juillet 2008 - Nombre de tirages : 640 exemplaires.

Imprimerie : GRAPHY SARL - 69260 THEIZÉ - www.graphy.fr

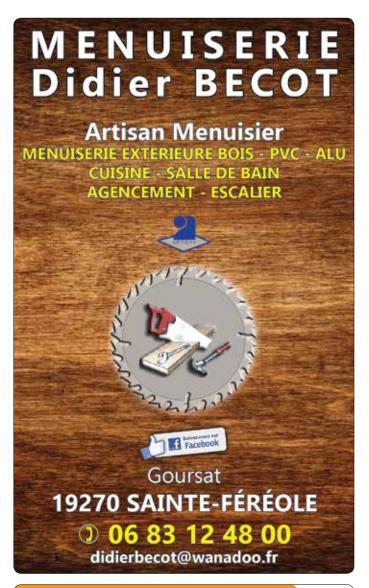
BLOG D'ACTUALITÉS

NEWSLETTERS









CONSEIL • MISE EN SERVICE INSTALLATION • ENTRETIEN OPTIMISATION DE VOTRE SYSTÈME DÉPANNAGE • PLOMBERIE

> POMPE À CHALEUR • CHAUFFAGE CLIMATISATION • VENTILATION RAFRAÎCHISSEMENT



Mathieu LAGORSSE

07 85 97 10 32 • ml@correzambiance.fr 3001, rue de la Vézère • 19130 VOUTEZAC www.correzambiance.fr



Élio MAZIERE né le 11 janvier à Brive.

Marilou GERARD née le 18 Janvier à Brive.

Liam GALALA né le 10 Février à Brive.

Rosalie PAITEL-BORDES née le 06 mars à Tulle.

Déva CHABEAU FANG née le 24 août à Tulle.

Liana REBELO née le 06 novembre à Tulle.

Magnus BOUTHEGOURD né le 31 décembre à Limoges.

PACS:

Mathieu VERGNE et Pauline DIAZ-VAZ enregistré le 08 avril. M'Dere CHAOUKI et Marie LAURIER enregistré le 20 mai.

Mariages:

Anaïs SIAFFA et Sevanaia GALALA célébré le 28 mai. Laurence DENYS et Fabrice KALCH célébré le 20 août.







Germain SEGUY décédé le 07 janvier à l'âge de 97 ans.

Guy LACOMBE décédé le 11 janvier à l'âge de 68 ans.

Jeanne DUFOUR Veuve TEYSSANDIER décédée le 30 janvier à l'âge de 99 ans.

Hervé AUSSEL décédé le 09 mars à l'âge de 65 ans.

Serge REGNER décédé le 15 avril à l'âge de 72 ans.

Irène MESTRE veuve DAUDY décédée le 07 mai à l'âge de 82 ans.

Lucien MANCINI décédé le 14 mai à l'âge de 73 ans.

Thérèse MONTÉZIN veuve GALAUD décédée le 06 août à l'âge de 94 ans.

Marie LAURENT épouse FAURE décédée le 01 septembre à l'âge de 92 ans.

Charles MENEYROL décédé le 21 novembre à l'âge de 90 ans.

Amélie PEYRAT veuve MAURY décédée le 24 novembre à l'âge de 98 ans.

Claude LÉONET décédé le 26 novembre à l'âge de 71 ans.

Odette PEYRAMAURE épouse BOULADOUX décédée le 24 décembre à l'âge de 78 ans.

Alain SOUTIS décédé le 29 décembre à l'âge de 75 ans.







100 ans déjà! Un siècle!

Jean FILLIOL est né le 10 mars 1922 à Saint Germain-les-Vergnes et depuis il n'a jamais quitté sa Commune :

c'est un vrai « GERMINOIS ».

Il est le dernier d'une fratrie de 4 enfants dont 3 filles qui l'ont chouchouté pendant toute son enfance.

Après des études secondaires à Bossuet à Brive, il a repris la propriété de famille et a consacré sa vie à l'élevage bovins en tant que producteur de lait.

Marié depuis 73 ans avec Monique MURAT de Favars. Il a eu deux enfants Cathy et André, quatre petits-enfants Jérôme, Julien, Franck et Sandy et trois arrière-petits-enfants Mia, Eliott et Tinoha.

Au cours de sa vie, il a participé activement à la vie de l'équipe locale de football. Chaque dimanche, il assistait au match sur le bord de la touche et n'hésitait pas à prendre partie pour son équipe.

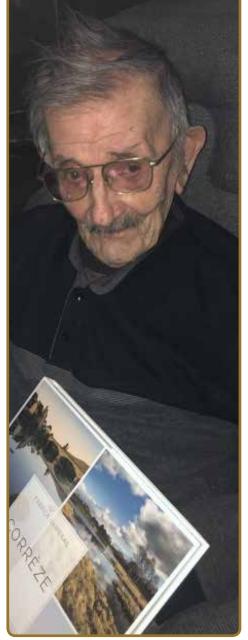
C'était un fervent adepte des concours de belote organisés par les différentes associations de la Commune. Souvent dans la semaine il se retrouvait avec ses copains au café du coin, pour s'entraîner et rester compétitif.

Papy Jeannot, comme l'appellent ses petits enfants, a beaucoup d'humour et il n'est jamais à court d'une plaisanterie.

Alain PENOT, Maire, le Conseil Municipal et le CCAS ont tenu à officialiser son 100ème anniversaire.

C'est entouré de toute sa famille et des élus présents qu'il a soufflé les 100 bougies et mangé le délicieux gâteau préparé par le boulanger de notre Commune.

A cette occasion, il lui a été offert un ouvrage retraçant la vie en Corrèze qui lui rappellera de bons souvenirs.









Cathy MAURY, responsable de la Commission « ÉCOLE »

A la rentrée 2022 – 2023, notre groupe scolaire s'est agrandi. Avec l'arrivée de 18 enfants en classe maternelle, l'inspection académique nous a attribué une nouvelle classe. Nous espérons la garder l'année prochaine!

Toujours soucieux du bien-être des enfants, la Municipalité a maintenu les 3 services à la cantine et les repas sont composés pour plus de 50 % de produits BIO et LOCAUX.

Tous les lundis soir, dans le cadre de parcoursup, une étudiante vient seconder nos ATSEM à la garderie. Merci à elle.

Le dernier jour avant les vacances de Noël, le Père Noël est passé à l'école et a remis à chaque classe des cadeaux choisis par les enseignants et offerts par la Municipalité.

Merci à l'équipe éducative pour la qualité de ses services.



Odile BOUYOUX, responsable de la Commission « FINANCES »

Cette année, toutes les Communes de France sont confrontées aux mêmes difficultés financières. Les recettes sont en baisse tandis que les dépenses augmentent.

Taxe d'habitation supprimée : plus personne ne paiera de Taxe d'Habitation. C'est une bonne nouvelle pour les habitants. Ça l'est moins pour la dynamique des finances municipales.

L'inflation pèse lourd sur le budget communal :

- Les rémunérations des agents publics ont été revalorisées par l'Etat.
- Beaucoup de secteurs sont impactés par l'inflation. Pour ne citer qu'eux, le gaz, le fioul, l'électricité, la restauration collective, le papier, etc

Malgré tout, depuis 2008 la situation financière de la Commune s'assainit petit à petit.

Seul le CCAS, qui vient au soutien des personnes âgées et en difficulté, a été épargné. Le repas a été maintenu pour les personnes de 65 ans et le colis apporté aux plus de 80 ans.

Légalement, les collectivités territoriales sont tenues, contrairement à l'Etat, d'avoir un budget équilibré. Malgré cette inflation, notre Commune a maîtrisé les charges de fonctionnement avec une gestion rigoureuse des dépenses.

C'est pour cela, que pour l'instant nous n'augmentons pas les tarifs municipaux. Les subventions aux associations sont maintenues. La taxe foncière

sur le bâti a subi une légère hausse de 0,50 %. Dans un budget, il y a d'un côté les dépenses, et de l'autre les recettes et nous devons voter un budget à l'équilibre. Chaque euro dépensé doit donc être compensé par des recettes équivalentes.

MALGRE CETTE INFLATION,

SAINT GERMAIN-LES-VERGNES

CONTINUE A INVESTIR SUIVANT SES MOYENS!









VENTE OCCASIONNELLE AU DÉBALLAGE

- Sans branchement électrique : **30€ / jour**.
- Avec branchement électrique : **40€ / jour**.

CIMETIÈRE ET COLUMBARIUM

Concession perpetuelle nouveau cimetière : 300€.

Columbarium-Cavurne

- Concession 15 ans 1 case, 1 cavurne : 220€.
- Concession 30 ans 1 case, 1 cavurne : 440€.
- Concession perpétuelle 1 case, 1 cavurne : 1 000€.
- Inscription sur pierre tombale au Jardin du souvenir :
 4€ / caractère.

SALLE CULTURE-LOISIRS (GRANDE SALLE)

Caution ménage : **150€**.

Caution dégâts matériels : 500€.

Location le week-end (Samedi et Dimanche) :

- Chauffage de novembre à mars : **35€**.
- Location aux administrés et entreprises : 155€.
- Location aux gens et entreprises hors Commune :
 355€.
- Tennis couvert (sur demande lors de la location de la salle): administrés: 75€, gens hors Commune: 150€.

Location en semaine (hors week-end):

- Tarif journalier aux administrés et entreprises : 80€.
- Tarif journalier aux gens hors Commune, associations et comités d'entreprises : 155€.
- Chauffage de novembre à mars : 17€ / jour.
- Tarif horaire pour les administrés, associations et entreprises de la Commune : avril à octobre : 22€, novembre à mars : 27€.
- Tarif horaire aux gens hors Commune, entreprises et associations : avril à octobre : 32€, novembre à mars : 37€.

Location Gratuite pour les Associations.

SALLE POLYVALENTE (PETITE SALLE)

Caution ménage : 150€.

Caution dégâts matériels : 500€.

Location le week-end (Samedi et Dimanche) :

- Chauffage de novembre à mars : **25€**.
- Location aux administrés et entreprises : 100€.
- Location aux gens et entreprises hors commune :
 200€.

Location en semaine (hors week-end):

- Chauffage de novembre à mars : 25€.
- Tarif journalier aux administrés : **50€**.
- Tarif journalier aux gens hors commune, associations et comités d'entreprises : **100€**.
- Tarif horaire aux administrés, et entreprises de la Commune : avril à octobre : 10€, novembre à mars : 13€.
- Tarif horaire aux gens hors commune, entreprises et associations : avril à octobre : 15€, novembre à mars : 18€.

Location Gratuite pour les Associations.

TENNIS COUVERT ET EXTÉRIEUR

Carte annuelle:

Adultes: 50€, Jeunes (-18 ans): 25€.

Ticket horaire : 10€.

- Convention Club et Associations hors commune (2 heures hebdommadaires): 50€ / mois.
- Convention Club et Associations hors commune (3 heures hebdommadaires) : **70€ / mois**.

PÊCHE À L'ÉTANG DE LACHAMP

- Carte annuelle : **60€**.
- Ticket journalier : 5€.
- Carte annuelle et ticket journalier gratuits pour les enfants de moins de 12 ans.
- Nuits carpistes : 30€ par nuit et par pêcheur.
- Nuits carpistes gratuites pour les enfants de moins de 12 ans et les détenteurs de la carte annuelle.

PHOTOCOPIES

Impression en noir et blanc :

- A4 : **0,30€** par copie.
- A3 : **0,50€** par copie.

Impression en couleur :

- A4 : **0,50**€ par copie.
- A3 : **1€** par copie.

Impression en noir et blanc d'un document administratif au format A4 : **0,18€** par copie.

LOCATION TABLES - CHAISES - BANCS

- Table 4 places : 3€.
- Table 6 places : **4€**.
- Chaise : 0,50€.
- Banc : **1€**.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS

(chaque heure commencée est facturée)

• Tarif pour 1h: 30€.

LOCATION CHALETS DE CHADEBEC

25/03/2023 au 17/06/2023

- Petit chalet : 110€ la semaine 33€ la nuitée.
- Grand chalet : 122€ la semaine 35€ la nuitée.
- Chauffage du 25/03 au 15/04 : **10€** par jour.

17/06/2023 au 01/07/2023

- Petit chalet : **153**€ la semaine **33**€ la nuitée.
- Grand chalet : 171€ la semaine 35€ la nuitée.

01/07/2023 au 12/08/2023

- Petit chalet : 203€ la semaine 33€ la nuitée.
- Grand chalet : 221€ la semaine 35€ la nuitée.

12/08//2023 au 02/09/2023

- Petit chalet : **153**€ la semaine **33**€ la nuitée.
- Grand chalet : **171**€ la semaine **35**€ la nuitée.

02/09//2023 au 23/03/2024

- Petit chalet : **110**€ la semaine **33**€ la nuitée.
- Grand chalet : **122€** la semaine **35€** la nuitée.
- Chauffage du 01/10/2023 au 23/03/2024 : **10€** par jour.















La semaine du goût, c'est toute l'année en Corrèze!

Du 10 au 14 octobre, le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire chapeautait la semaine du goût. L'occasion pour la Chambre d'Agriculture de mettre en avant le travail commun réalisé chaque jour pour le mieux manger en Corrèze.

Rendez-vous est pris à la Mairie de Saint-Germain-Les-Vergnes pour y rencontrer Catherine MAURY,

Adjointe au Maire en charge des Affaires Scolaires. « Nous sommes parmi les premiers à avoir développé nos approvisionnements auprès des producteurs locaux au sein de notre cantine » explique l'élue, « nous avons participé aux premières réunions mises en place par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, pour nous accompagner dans nos démarches, nous mettre en relation avec les producteurs et même nous aider à l'élaboration des menus ».

Aujourd'hui, Emilie LECLAIR, cuisinière au restaurant scolaire, travaille avec une quinzaine de producteurs locaux pour son plus grand plaisir. « J'approuve complètement la démarche de nos élus. Nos producteurs sont à l'écoute, ils sont fiables et réactifs » mais ce n'est pas tout, « les produits sont plus qualitatifs et donc plus agréables à travailler ». Pour boucler le cercle vertueux, c'est évidemment plus sain pour notre environnement. Mais, il ne faut pas oublier ce qui est loin d'être un détail : « les petits se régalent, ils sont ravis » sourit l'employée communale. Pour preuve, 120 à 130 enfants mangent tous les jours à la cantine, soit plus de 95 % des élèves de l'école.

Pierre angulaire de cette démarche, cela fait 6 ans qu'Agnès BERTRAND-LAFEUILLE, Responsable du pôle restauration hors domicile (RHD) et collective à la Chambre d'Agriculture, sillonne les routes de Corrèze pour mettre en relation les producteurs et les restaurants collectifs. « Aujourd'hui ce sont près de 150 producteurs qui sont spécialisés dans la vente vers les restaurants des collectivités corréziennes, dont 120 sont signataires de la Charte « A table ! Avec les produits Origine Corrèze » pour des produits d'ici, cuisinés ici pour des enfants d'ici ... » précise Agnès.

Depuis le démarrage de l'action plus de 200 établissements ont été accompagnés et aujourd'hui ce sont 70 restaurants scolaires qui bénéficient d'un appui individuel, « c'est un travail quotidien d'écoute des différents acteurs de la chaîne pour mettre en adéquation les besoins en produits, les budgets et les capacités de réponses de nos producteurs ».

Le résultat est là : un cercle vertueux, du producteur au consommateur ... toute l'année !









Nos Aînés se sont régalés!

Le samedi 26 novembre, Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S. ont convié les seniors de plus de 65 ans à la salle Culture-Loisirs. Le Maire, Alain PENOT, a rappelé lors de son allocution combien ils étaient heureux de partager ce repas, entourés d'administrés. Il a eu néanmoins une pensée pour les personnes disparues, mais aussi pour les personnes souffrantes et hospitalisées qui n'ont pas pu se rendre à ce repas. Il a rappelé l'importance de nos valeurs, des liens d'humanité et de solidarité que nous souhaitons avec vous tisser et renforcer.

Le délicieux déjeuner concocté par le traiteur de Chanteix, servi sur de jolies tables, a été très apprécié. Les conversations et les échanges sont allés bon train car les souvenirs, gais ou moins gais sont toujours au menu de ce moment de retrouvailles communales. Et si le souvenir de ceux qui nous ont quittés est bien présent, le plaisir de se retrouver l'emporte toujours. Il ne fait aucun doute que tous ont passé un très bon après-midi!

Toutes les dames sont reparties avec un pot de cyclamen et tout le monde s'est donné rendez-vous l'année prochaine!







Bouquets de fleurs « Couronnes de l'Avent » faits par l'association d'Art Floral « Nature, tu nous enchantes » pour le repas des Aînés.

















Inauguration pluvieuse, inauguration Heureuse!



Samedi matin 1er octobre avait lieu l'inauguration de l'aménagement du bourg et du court de tennis extérieur. Malgré une pluie fine et abondante que beaucoup d'agriculteurs attendaient, le Maire, Alain PENOT, accueillait pour l'occasion ses collègues des communes environnantes et le Sénateur Daniel CHASSEING, le Député Francis DUBOIS, le Vice-Président du Conseil Départemental Jean-Jacques LAUGA qui représentait Pascal COSTE, les Conseillers Départementaux du Canton de Naves Emilie BOUCHETEIL et Jean-François LABAT, le Président du Comité Olympique de la Corrèze Jean-François TEYSSANDIER. Pour officialiser cette inauguration d'embellissement et de sécurisation du bourg, le traditionnel ruban tricolore a été coupé. Ce projet n'aurait pu aboutir sans les aides de l'Etat et du Département. Lors de la prise de parole, le Maire a remercié l'ensemble des personnes et organismes ayant contribué à ces réalisations. Puis, l'ensemble des personnes présentes s'est retrouvé à la salle Culture-Loisirs pour partager le verre de l'amitié.

Quelques chiffres pour la réalisation de ces travaux :

Aménagement du bourg :

. Montant des travaux : **64 304 €**,

. Subvention DETR (Etat) : **19 861 €**,

. Subvention du Conseil Départemental : **13 397 €**.

Réfection du tennis extérieur :

. Montant des travaux : 21 063 €,

. Subvention du Conseil Départemental : 5 266 €.









BUDGET 1 113 121 €

INVESTISSEMENT 278 241 €



FONCTIONNEMENT
834 880 €

ÉCOLE 56 210 € Coût par enfant : 449,68 € LES DÉPENSES



Cantine : **36 455 €**.

• Location d'un algéco : 1 632 €.

Classe numérique (CM1-CM2) : **3 000 €** (dont 50% de subvention de l'Etat).

Remplacement de la bâche du préau : **4 734 €** (dont 25% de subvention du Département).

- Remplacement de la chaudière : 3 949 € (dont 25% de subvention du Département).
- Mobilier (nouvelle classe, restaurant et table pour l'extérieur) : 6 440 €.

TRAVAUX 35 446 €

- Salle Culture-Loisirs (chauffage et toiture) : **10 447 €**. (dont 25% de subvention du Département)
- Aménagement du terrain de pétanque à Chadebec : 3 936 €.
- Réfection du terrain de tennis extérieur : **21 063** € (dont 30% de subvention du Département).



AUTRES 13 892€



- 2 défibrillateurs : **3 878 €**. (Stade de Foot et Salle Culture-Loisirs).
- Illuminations de Noël : 2 348 €.
- Téléphonie Mairie : 2 999 €.
- Centre de loisirs «Lou Loubatou» : 4 667 €.









Travaux de mofidication de l'éclairage à l'aire de Chadebec. Les élus (ici Daniel COLY à la manoeuvre) et les agents communaux ont changé les spots du terrain de pétanque en leds afin de réaliser des économies d'énergie significatives :

Le nouveau poste installé est l'équivalent des 9 anciens.







Réfection du court de tennis à Chadebec.





Travaux de réfection au cimetière par les agents techniques.







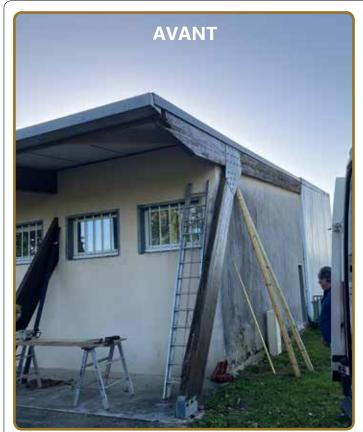
Réalisation d'un appentis pour la protection des vélos à l'école.







École: Création de tableaux extérieurs pour l'expression artistique des élèves.





Consolidation et protection des solives de la salle Culture-Loisirs.



Dans le cadre de l'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques, et du changement de l'éclairage public en leds, la Commune avec la fédération d'électrification a commencé un programme à partir de la Jugie jusqu'au stop de la rue de l'école, le long de la Départementale. Ce qui permet de faire des économies d'énergie.











Curage des fossés par les agents techniques.



Changement de la toile du préau de l'école.

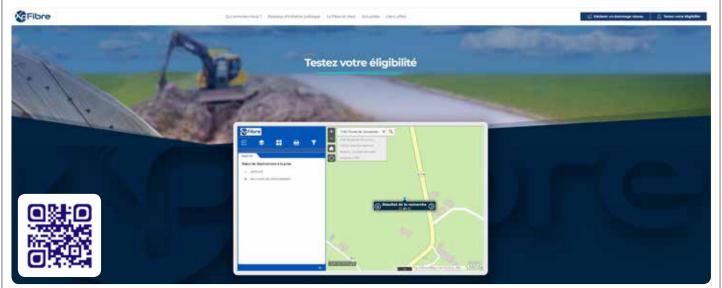






Scannez un des trois « QR Code» ci-dessus avec votre smartphone pour programmer l'itinéraire du défibrillateur le plus proche de chez vous sur votre GPS du téléphone ou voiture si vous avez l'option mirror link dans votre véhicule.

Testez votre éligibilité à la fibre optique via le site internet : https://xpfibre.com ou en flashant le QR Code ci-dessous



- 1 Se rendre sur le site internet de XP Fibre,
- 2 Cliquez sur le bouton « Testez votre éligibilité » en haut à droite de l'écran,
- 3 Inscrivez votre adresse précise. Exemple : « 10 Route de Donzenac, St-Germain-Les-Vergnes ».







TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION

Recevez les alertes et les informations de la commune en 4 clics!

1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre smatphone ou tablette tactile.







2

Tapez « Panneau Pocket » dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les smartphones ou tablettes).

3

Le logo de Panneau Pocket apparaît à côté de l'application Panneau Pocket en tête de liste. Cliquez sur « Installer » ou « Obtenir »

4

Il ne reste plus qu'à cliquer sur le ♥ à côté du nom « Saint-Germain-Les-Vergnes ». Vous recevrez les notifications des actualités et infos diverses de la commune en temps réel.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur **https://app.panneaupocket.com**

Cette application téléchargeable sur votre smartphone ou tablette tactile remplace « My City Pocket » que nous vous avions présenté sur le bulletin municpal de l'an dernier.

Du nouveau au service technique!

Un nouvel agent technique a été recruté par la municipalité suite à la démission de Thierry TERRIAC. Il s'agit de **Simon BOSC** habitant du village de la Buge.

Âgé de 26 ans, Simon est titulaire d'un BTS STAV, il est passionné par la nature.

Il a une expérience professionnelle acquise dans plusieurs entreprises, il est très polyvalent.

Bienvenue à Simon au sein de notre municipalité.







Séance du 24 janvier 2022

- Approbation du PLU et abrogation de la carte communale.
- Validation du CM pour l'achat de deux défibrillateurs (1 pour Salle Culture-Loisirs et 1 au stade de Chadebec).
- Achat terrain (CITYSTADE).
- Validation pour contrôle poteaux Incendie (11), contrôle obligatoire tous les 3 ans.

Séance du 4 avril 2022

- Approbation du compte de gestion 2021, du compte administratif 2021 et affectation des résultats.
- Vote des taux d'imposition.
- Subventions aux associations.
- Vote du budget principal.
- Approbation d'une convention de groupement de commande (produits pétroliers).
- Recrutement d'un agent saisonnier.

Séance du 4 juillet 2022

- Validation pour les remplacements de la toile du préau et la chaudière de l'école.
- Organisation temps scolaire ; tarifs cantine et garderie à la rentrée 2022.
- Régularisation de l'emprise de la voie communale GV23.

Séance du 24 octobre 2022

- Adhésion au service de médecine préventive.
- Régularisation de l'emprise de la voie communale GV N° 4, la Buge.
- Mise à disposition du stade de football par la Commune de Saint-Pardoux-l'Ortigier.
- Convention de restauration des personnels enseignants.
- Accueil de bénévoles pour les activités périscolaires.

Séance du 5 décembre 2022

- Vente de l'ancien bureau de poste.
- Contrôle des jeux mis à disposition des enfants à l'école et dans le parc de la Mairie.
- Contrôle des alarmes incendie.
- Tarifs 2023.



- Étude pour la restructuration de l'école.
- Accessibilité des bâtiments (école et kinésithérapeute).
- Chauffage salle polyvalente (changement des radiateurs).
- Entretien des chemins ruraux et routes communales.
- Augmentation du columbarium et goudronnage d'allées.
- Participation à l'enfouissement de l'éclairage public 2023.
- Travaux au stade de foot.
- Poursuite du balisage des chemins de randonnées.
- Étude pour le changement de chauffage à l'école.



Lundi au Samedi

9h-12h





La chasse aux œufs de Pâques « Un évènement dont les enfants raffolent »!

La première chasse aux œufs organisée par la Municipalité a connu un beau succès.

Ce dimanche 17 avril, près de 60 enfants de la Commune, âgés de 1 à 11 ans, sont partis dénicher les œufs dissimulés dans la pelouse, au pied des arbres et dans les différents recoins du Parc de la Mairie.

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer un moment festif : le soleil, de belles décorations, des ateliers créatifs (décoration d'œufs, figurines en feutrine, coloriages) et surtout les copains et copines.

La Municipalité avait également prévu quelques gourmandises pour les parents.

Elle envisage de reconduire les festivités l'année prochaine.













Cette année scolaire, l'école a obtenu la création d'un poste à titre provisoire et accueille ainsi 125 élèves répartis en 6 classes :

- une classe de PS/MS avec Mme Julie Prad-DUDEZ, remplacée le lundi par Mme Karine RAVERA,
- une classe de MS/GS avec M. Julien RENOUX,
- une classe de CP/CE1 avec Mme Marlène BONNEFON, remplacée le vendredi par Mme Karine RAVERA; une classe de CE1/CE2 avec Mme Séverine LAVERHNE-MONDIN,
- une classe de CE2/CM1 avec Mme Fabienne Poumier, remplacée pour décharge de direction, les après-midis par Mme Noémie JOUFFRE et une classe de CM1/CM2 avec Mme Anaïs FEBVRE.

Mme Pauline STORCHAN occupe toujours le poste de maîtresse d'autorégulation, elle est remplacée le jeudi par Mme Karine RAVERA.

Les deux classes de maternelle disposent chacune d'une ATSEM, Mme Christine FALCON et Mme Mathilde ROUALDES et le dispositif d'autorégulation de trois éducateurs.

Au programme de cette année scolaire : des mathématiques, de la lecture, du français ... bien sûr, mais aussi d'autres activités comme :

- des rencontres sportives USEP: gymnastique pour les plus petits; jeux collectifs, danse traditionnelle, rugby, vélo et athlétisme pour les élèves du cycle 2; course longue, rugby et athlétisme pour les plus grands,
- les sorties de natation à la piscine de Tulle de la GS au CM2,
- un projet classe de mer à la Martière à Oléron sur le thème « nature et patrimoine » du 13 au 17 mars 2023 pour les élèves du CE2 au CM2,
- · un projet jardinage pour les plus petits,
- une sortie «Théâtre» offerte par la Communauté d'Agglomération de Tulle et la Scène nationale l'Empreinte,
- des sorties au cinéma Véo de Tulle pour toutes les classes.

D'autres activités comme les sorties de fin d'année viendront se greffer ...

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie l'Association des Parents d'Elèves pour leur participation aux différentes activités et sorties ainsi que la Municipalité pour la prise en charge des transports et pour la participation au projet classe de mer ...





















































Les enfants de l'école font le spectacle de Noël à la salle Culture-Loisirs

Les enfants de l'école ont mis une ambiance de folie à l'occasion du spectacle de Noël. Merci aux enfants et aux enseignants pour ce joli spectacle. Le goûter était offert par l'A.I.P.E. (Association Indépendante des Parents d'Élèves).



Remise du « Bled » aux CM2

Les élèves de CM2 de l'école de Saint-Germain-Les-Vergnes ont accueilli vendredi 3 juillet Cathy MAURY, Adjointe au Maire responsable des affaires scolaires et Alain PENOT, Maire de la Commune à l'occasion de la remise de livres. Chaque enfant a reçu « Le Bled » pour collège de la sixième à la troisième, qui va leur servir pendant de longues années. Ces livres sont offerts par la municipalité aux enfants qui quittent l'école primaire. Ils vont devoir s'adapter à une nouvelle organisation et à une multitude de nouveaux professeurs. Mme Anaïs FEBVRE, enseignante de la classe, a remercié cette belle initiative. Ce sont 18 élèves de CM2 qui ont donc intégré le collège à la rentrée 2022/2023.









COMMERCES D'ALIMENTATION

JOS Brigitte

FRUITS ET LÉGUMES

2178 Route du Barreau 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 06 17 83 53 26

LE RELAIS GOURMAND

Dirigeants : Patrick et Natacha BODART
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - ÉPICERIE
PRODUITS ARTISANAUX LOCAUX

41 Rue de l'Église 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Téléphone : 05 55 29 41 34 Courriel : dxpatrick.pbo@gmail.com Facebook, Instagram www.le-relais-gourmand-correze.com

MICRO BRASSERIE HV

Dirigeants : Stéphane et Clémence HABRAN FABRICATION DE BIERES ARTISANALES

20 Route de Laborde 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 06 29 93 48 00 Courriel : brasserie-hv@hotmail.com Facebook, Instagram

www.brasserie-hv.fr

MIEL DU BOIS LESCURE

Dirigeant : Edmond DELMAS **APICULTEUR PRODUCTEUR**

1795 Route de Donzenac - Le Bois Lescure 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 05 55 29 42 31

PLANCHOT Louis

VINS - CHAMPAGNES - SPIRITUEUX

775 Allée de Chadebec 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 73 48 42 30 Courriel: louis.planchot@wanadoo.fr Facebook, Instagram www.vins-louis-planchot.com

BARS - RESTAURANTS - PIZZAS

CAFÉ DE LA POSTE

Dirigeants : Eric et Bénédicte BILLARD

CAFÉ - BAR - JOURNAUX - TIRAGES PHOTOS PHOTOCOPIES - CIGARETTES ELECTRONIQUES

233 Rue de l'École 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Téléphone : 05 55 29 41 20

Courriel: eric.billard21@free.fr - Facebook www.cafedelaposte-saintgermainlesvergnes.com

BARS - RESTAURANTS - PIZZAS - Suite

LES ÉPICURIENS

Dirigeants : Fabien et Charline ESTRADE

BAR - RESTAURANT - PIZZAS - FARCIDURES REPAS OUVRIERS

11 Route de Brive 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Téléphone : 05 55 27 99 27

Courriel: chafa.lien@hotmail.fr - Facebook

ENTREPRISES DU BÂTIMENT

BONHOMMET PLOMBERIE

Dirigeant: Yannick BONHOMMET

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION PHOTOVOLTAÏQUE

722 Route de La Valeyrie 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 06 20 48 47 85

Courriel : contact@bonhommetplomberie.fr Facebook

COLART Philippe

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - DÉPANNAGE

150 Impasse de Domingeal 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 06 88 05 31 68

Courriel: colart.electricite@orange.fr - Facebook

DDELEC

Dirigeant : David DELNAUD

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - PLOMBERIE

1531 Route du Peuch 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 13 76 29 86 Courriel: daviddelnaud@gmail.com www.ddelec-plomb.fr

DE TOIT EN TOIT

Dirigeant : Jean-Luc CLAVEL

COUVERTURE - ZINGUERIE - DEMOUSSAGE

2084 Route de Donzenac

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 13 21 21 79

Courriel : clavelj-luc@laposte.net - Facebook

www.clavel-toiture-19.fr

FRED THIBEAUD MULTISERVICES

Dirigeant : Frédéric THIBEAUD

MENUISERIE - PETIT BRICOLAGE - JARDINAGE

614 Route de La Valade

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 06 66 18 27 32

MODILE . 00 00 10 27 32

Courriel : fredthibeaud.multiservices@gmail.com

Facebook

www.fred-multiservices.fr







ENTREPRISES DU BÂTIMENT - Suite

GÉRARD Sylvain PEINTRE EN BÂTIMENT

1080 Route de Lascaux 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile: 06 22 67 18 08

L'ART DU TOIT 19

Dirigeant: Karl BOUTHEGOURD

COUVERTURE - ZINGUERIE - CHARPENTE

886 Route de Saint-Pardoux-l'Ortigier 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile: 06 07 81 16 74

Courriel: karl.btgd@gmail.com - Facebook

LE ROSSIGNOL Aurélien

PLAQUISTE - PEINTRE - ISOLATION

1281 Route du Barreau 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile: 06 24 87 29 48

Courriel: aurelien.lerossignol@sfr.fr

Dirigeant: Sylvain LEMOUX

PRÉPARATION DE COURS ET ALLÉES **TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT**

125 Route de Seilhac 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile: 06 72 81 74 75

Courriel: lemouxsylvain.tp@gmail.com - Facebook

RUPP COUVERTURE

Dirigeant: Christophe RUPP **COUVREUR-ZINGUEUR**

122 Route de Brive 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 07 70 45 22 00 Courriel: ruppcouverture@outlook.fr

S. GAUTHIER

Dirigeant: Stéphane GAUTHIER

PLAQUISTE - PEINTRE - ISOLATION

794 Route de Saint-Pardoux l'Ortigier 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 26 76 83 72

Courriel: stephane.gauthier19270@orange.fr

TREILLE TP

Dirigeant: Jérôme TREILLE

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS-ENROCHEMENT

615 Route d'Aujol

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 27 94 09 71

Courriel: treilletp19@gmail.com - Facebook

BIEN-ÊTRE - SANTÉ

BOUILLAGUET Bassima

PSYCHANALISTE - ERGOTHÉRAPEUTE

Le Bourg (Ancienne Mairie) 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile: 06 79 55 41 02

CABINET D'ORTHOPHONISTES

Aurélie MEYER: 07 67 23 17 98 Elisa SCHULD: 06 07 33 93 31 Julia DAMBOM: 06 60 18 33 78 Siège social :

221 Rue de l'école 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

CAPILLON Michel

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

303 Route des Huillières 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile: 06 81 50 25 69

DURET Sveltana

INFIRMIERE LIBÉRALE

941 Route de Saint-Mexant 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile: 06 63 69 15 10

FRANCOUAL Sylvie

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

228 Lotissement de Domingeal 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 07 60 58 34

KINÉSITHÉRAPEUTE

Ana LLORENTE IBANEZ Mobile: 06 74 66 72 67 Siège social:

80 Route de l'Église 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

LABORATOIRE DANGLOT

Dirigeants: Christophe et Aline DANGLOT **PROTHESES DENTAIRES**

56 Lotissement de La Jugie 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone: 05 19 07 12 22

Courriel: laboratoire.danglot@sfr.fr - Facebook

PINAUD Katia - AU COEUR DE SOI

BIORÉSONANCE MASSAGE INTUITIF

47 Impasse de La Jugie 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone: 06 89 70 63 07

Courriel: pinaudkatia@gmail.com - Facebook







BIEN-ÊTRE - SANTÉ - Suite

ZIZARD Brigitte

THERAPEUTE - ENERGETICIENNE

1266 Route de La Marronnie 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone: 05 55 29 22 18 Courriel: brigitte.zizard@gmail.com www.brigitte-zizard-psychotherapieenergetique.com - Linkedin

BOIS - ESPACES VERTS

DE LA FEUILLE À LA PIERRE

Dirigeant: Arnaud MICHAUD

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS - MAÇONNERIE TONTE PELOUSE - DEBROUSSAILLAGE

353 Route de Laborde 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 07 88 26 59 86

Courriel: arnaudmichaud264@gmail.com

Facebook

ESPACES VERTS SERVICES

Dirigeant : David DEYNOUX
ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
TONTE PELOUSE - DEBROUSSAILLAGE

3084 Route de Brive 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 06 24 16 31 63

Courriel : ddeynoux@gmail.com

NAVES CLÔTURE

Dirigeants : Paule PIRIOU, Mustafa AYVAZ FABRICATION DE PIQUETS EN BOIS

EXPLOITATION FORESTIERE BOIS DE CHAUFFAGE

664 Route de Brive 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 07 88 14 84 59 Courriel: navescloture@orange.fr Facebook, Instagram

www.naves-cloture-piquet-bois.com

POIGNET SARL

Dirigeant : Frédéric POIGNET EXPLOITATION FORESTIERE BOIS DE CHAUFFAGE - PELLETS DE BOIS

407 Route de Donzenac 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 49 92 99 36 Courriel: poignet.frederic@orange.fr Facebook

www.poignet-exploitation-forestiere.com

BOIS - ESPACES VERTS - Suite

SONGE BOIS

Dirigeant: Stany BOSC

FABRICATION ARTISANALE DE COFFRETS ET AUTRES OBJETS EN BOIS - CHANTOURNAGE

738 Route de la Buge 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Mobile : 06 86 55 30 23 Courriel : songe.bois@free.fr

Facebook, Instagram www.songebois.com

COIFFURE - ESTHÉTIQUE

AU COEUR DES SENS

Dirigeante : Margaux MAMALET INSTITUT DE BEAUTÉ - ESTHÉTICIENNE

105 Rue de l'École 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

> Mobile: 06 25 90 33 99 Facebook

BESANGER Séverine

COIFFURE À DOMICILE - HOMMES ET FEMMES

9 Rue de l'École 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 16 39 16 57 Courriel: severine.2010@live.fr Facebook

LAFONT Mary

SALON DE COIFFURE - HOMMES ET FEMMES

29 Rue de l'Église 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 27 00 25

L'ATELIER DE VIVI

Dirigeante : Virginie MAESTRACCI SALON DE COIFFURE - HOMMES ET FEMMES

9 Route de Seilhac

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Téléphone : 06 86 97 94 95 Courriel : latelierdevivi19@gmail.com

Facebook, Instagram

Retrouvez toutes les entreprises sur le site internet de la Mairie en flashant le QR Code ci-joint.









GARAGES - AUTO ÉCOLE

AC BROUSSE MONDI PNEU

Dirigeant : Cyril BROUSSE

GARAGE TOUTES MARQUES - PNEUS PRIX WEB VENTE VÉHICULES D'OCCASION - VIDANGES

19 Route de Seilhac 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 48 93 00 66

Courriel : mondipneu@orange.fr

Facebook www.ac-brousse-mondipneu.fr

ESR 19

Dirigeant : Franck RICORDEL

AUTO ÉCOLE

105 Rue de l'École

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 27 56 29 71

Courriel: esr19@yahoo.com - Facebook

www.esr19.fr

OZ MOTORS

Dirigeant : Olivier MASSELOT

ENTRÉTIEN - PIECES DÉTACHÉES VENTE DE VÉHICULES RESTAURATION DE VÉHICULES ANCIENS

9 Route de Seilhac

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 84 09 73 22

Courriel: oz-motors@hotmail.com - Facebook

GÎTES - TABLES D'HÔTES - CAMPING

AU RELAIS DE LABORDE

Dirigeants : François et Blandine KOWALCZYK CHAMBRES D'HÔTES - GÎTE AVEC PISCINE

TABLE D'HÔTE

482 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 11 91 80 63

Courriel: aurelaisdelaborde@gmail.com

Facebook, Instagram

www.aurelaisdelaborde.com

DOMAINE DE LA CLAUZADE

Dirigeant: Michel DUPUIS

GÎTE - TABLE D'HÔTE

300 Chemin de La Clauzade 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 76 15 48 06

Courriel: contact@domainedelaclauzade.com

Facebook

www.domainedelaclauzade.com

GÎTES - TABLES D'HÔTES - CAMPING - Suite

GÎTE SPA BIEN-ÊTRE

Dirigeants: Julien et Katia PINAUD

GÎTE AVEC SPA

47 Impasse de La Jugie

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 89 70 63 07

Courriel : pinaudkatia@gmail.com

Facebook, Instagram, Youtube

www.gite-correze-spa.com

LA MORGIANE

Dirigeante : Latifa HOUDAIBI

GÎTE AVEC PISCINE - TABLE D'HÔTE

34 Route du Bouscarel

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 25 31 96 66

Courriel: lamorgiane@gmail.com

Facebook, Instagram

www.chambresdhoteslamorgiane.com

PARC RÉSIDENTIEL DE LASCAUX

Dirigeant : Martin PEYRAT

CAMPING - PÊCHE - PÉTANQUE PISCINE - SNACK - BAR

1 BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE POUR VÉHICULES

1080 Route de l'Étang de Lascaux 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

> Mobile: 06 21 98 04 00 Facebook

Courriel: domainedelascaux@sfr.fr

SITES INTERNET - INFORMATIQUE

ACTION COM'19

Dirigeant: Didier ROCHE

SITES INTERNET VITRINE & E-COMMERCE CRÉATIONS & REFONTES - WEB MARKETING EXPERTISE SEO & RÉFÉRENCEMENT GOOGLE COMMUNICATION NUMÉRIQUE

PUBLICITÉ PAR L'OBJET - VIDÉO MARKETING VENTE MATÉRIEL INFORMATIQUE FORMATIONS INFORMATIQUE PROS

COACHING COMMERCIAL - PHOTOS WEB 1242 Route de Donzenac - Le Bois Lescure

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 40 48 54 02

Courriel: didier.roche@actioncom19.com Facebook, Linkedin, Instagram, Youtube

www.actioncom19.com







AUTRES ENTREPRISES

CÔTÉ PERLES

Dirigeante : Brigitte BARRET

FABRICATION MAIN DE BIJOUX

119 Route de Chanteix 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 83 13 03 35

Courriel: brigitte.barret@wanadoo.fr Facebook, Instagram

www.coteperles19.wixsite.com

ÉCURIES DU TILLEUL

Dirigeant : Fabrice KALCH

CENTRE EQUESTRE

768 Route des Jarriges 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 41 66 05 50

Courriel: ecuries dutilleul@gmail.com

Facebook

www.les-ecuries-du-tilleul.ffe.com

ELEVAGE DES FORÊTS CORREZIENNES

Dirigeant : Jean-Michel SOURIE

ELEVAGE DE CHIENS

530 Route de Vaux

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 08 60 83 66

www.elevage-des-forets-correziennes.com

GLBV

Dirigeant: Thierry COATRIEUX

COMMERCE DE BOVINS

976 Route de Brive

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 29 59 99

Courriel: glbv@glbv.fr - www.glbv.fr

HONORÉ SAS

Dirigeant: Anthony HONORÉ

CAMPANISTE

646 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 05 55 87 48 52

Courriel: contact@societehonore.com

www.societehonore.com

K. GAUTHIER

Dirigeante: Karine GAUTHIER

AEROGOMMAGE

794 Route de Saint-Pardoux l'Ortigier 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone : 06 78 88 25 97 Courriel : karine.gauthier17@sfr.fr

Facebook, Instagram

AUTRES ENTREPRISES - Suite

LA GRANITERIE CORREZIENNE

Dirigeant: Yves TREILLE

MARBRERIE - COLOMBARIUMS

MONUMENTS FUNERAIRES

RESTAURATION ET NETTOYAGE DE CAVEAUX GRAVURES SUR GRANIT - PLANS DE TRAVAIL

119 Route de Saint-Mexant 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Téléphone: 05 55 29 32 85

Courriel: lagraniteriecorrezienne@orange.fr

Facebook, Youtube

www.treille-marbrerie-monuments-funeraires.com

LA QUERCYNOISE - GROUPE CAPEL

Dirigeant: Pierre-Olivier PREVOT

FABRICATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

290 Zone Économique Des Vergnes 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

> Téléphone : 09 64 41 58 38 Courriel : contact@capel.fr

> > Facebook www.capel.fr

LES AULNES

Dirigeant : Stéphane BOUILLAGUET

TAXI CONVENTIONNÉ

540 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 16 91 34 20

LES PONEYS DE CHARLOTTE

Dirigeante: Charlotte VERGNE

CENTRE EQUESTRE

Étang de Lachamp

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile : 06 66 82 44 01 - Facebook

www. lesponeys dechar lotte. ffe. com

MEGAGENCE

Dirigeante : Sandrine DEGORCE

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

282 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 26 30 16 19

Courriel: sandrine.degorce@megagence.com

Facebook

www.megagence.com

MULTI-SERVICES CHRISTOPHE LAVAL

PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

27 Impasse Berchat

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 49 18 24 53

Courriel: laval.c@neuf.fr - Facebook







AUTRES ENTREPRISES - Suite

PARRAT Laëtitia

AIDE À DOMICILE

1281 Route du Barreau 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 13 34 43 82 Courriel: laetititine@gmail.com

POMPES FUNEBRES TREILLE

Dirigeant: Christophe TREILLE

ORGANISATION COMPLETE D'OBSEQUES FUNERARIUM - ARTICLES FUNERAIRES PREVOYANCE OBSEQUES ENTRETIEN DES CONCESSIONS FUNERAIRES

Siège social:

Le Bourg

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Maison Funéraire:

Le Bois de l'Arche 19700 SEILHAC

Mobile: 06 23 45 34 86 Courriel: pftreille19@gmail.com

Facebook

www.pompesfunebresseilhac.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

DENIS Nathalie

3 Lachamp Village 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Fixe: 05 55 27 94 88 Mobile: 06 17 54 04 86

DUPUY Céline

338 Route du Barreau 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Fixe: 05 55 29 46 54 Mobile: 06 87 31 87 34

GUILLAIN Julie

261 Hameau des Vergnes 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

Mobile: 06 65 12 26 89

NOIX Nathalie

87 Lotissement de la Jugie 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

> Fixe: 05 55 87 13 52 Mobile: 06 72 63 75 38





Airelle, une association dédiée à l'entrepreneuriat et au développement local implantée sur Saint-Germain-Les-Vergnes.

Airelle est une association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1985 qui a pour but d'accueillir, de conseiller et d'accompagner toute personne souhaitant créer, reprendre ou développer une activité (lucrative ou non) sur le territoire Corrézien. Depuis 2003, l'association exerce ses activités depuis la « Maison des Initiatives » localisée dans un ancien corps de ferme de la zone d'activité Les Vergnes. Cette localisation est représentative de son engagement pour le développement économique en milieu rural, idéale pour rayonner sur l'ensemble de la Corrèze tout en offrant un cadre de travail bien agréable dans ce bel environnement verdoyant, apprécié tant par l'équipe salariée que par les porteurs de projets accueillis sur le site.

Chaque année, l'association reçoit en moyenne 300 personnes s'inscrivant dans une démarche de création ou de reprise d'activité économique. Airelle travaille avec des porteurs de projets de tout horizon et de différentes situations personnelles ou professionnelles : bénéficiaires du RSA, salariés, étudiants, entrepreneurs en activité, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés ... Les personnes que nous accompagnons sont susceptibles de porter tous types de projets (projet individuel ou collectif, lucratif ou bénévole) s'inscrivant dans tous les secteurs d'activité (professions libérales, secteurs du commerce, de l'artisanat, agricole ...). Les conseillers d'Airelle les accompagnent dans toutes les étapes de leur projet, en combinant entretiens individuels et sessions collectives.

L'accompagnement est pris en charge intégralement par les partenaires financiers de l'association, plus particulièrement la Région Nouvelle Aquitaine, à travers son dispositif « Entreprendre, la Région à vos côtés », le Conseil Départemental de la Corrèze, pour les bénéficiaires du RSA, l'Agglo de Tulle. Si l'activité principale de l'association est l'accompagnement des porteurs de projet de TPE (Très Petites Entreprises), généralement des personnes qui vont créer leur propre emploi, Airelle est l'interlocuteur en Corrèze pour l'accompagnement à la création d'activités relevant de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, ...).

Qu'entendons-nous par « accompagnement »?

L'accompagnement à la construction et au développement d'un projet se définit, chez Airelle, par des entretiens réguliers avec un conseiller et/ou des ateliers collectifs dans le but de questionner et d'étudier la faisabilité économique et humaine d'un projet.

L'étude de la faisabilité économique permet, en partie, de répondre à la question suivante : Est-ce que le projet envisagé est susceptible d'être viable et rentable, de réaliser des bénéfices ?

L'étude de la faisabilité humaine permet de répondre à des questions d'adéquation et de cohérence entre la vie personnelle et professionnelle, notamment : Est-ce que je dispose des ressources et des moyens (compétences, temps, finances, motivation, réseau ...) nécessaires au lancement du projet ?

Le conseiller Airelle qui vous accompagne dans la construction de votre projet a pour principe de vous apporter un regard neutre et objectif sur votre projet sans porter de jugement, ni sur vous, ni sur votre projet.

Il n'a pas vocation à vous encourager ou à vous dissuader de créer une activité. Il a vocation à vous faire réfléchir sur vos idées et votre projet en vous invitant à vous poser les bonnes questions tout en vous accompagnant dans la recherche de réponses.

Concrètement, un accompagnement a pour but de vous aider à prendre du recul sur votre projet pour le visualiser et l'appréhender de manière plus claire, plus précise et plus concrète tout en vous permettant d'identifier vos envies, vos contraintes, vos besoins, vos ressources, vos objectifs, vos compétences pour construire un projet adapté à votre situation.

Durant l'accompagnement, VOUS serez en mesure de prendre la décision de créer ou non et pourquoi.





Des actions sur des thématiques spécifiques liées à l'entrepreneuriat :

L'association mène des actions spécifiques en faveur de l'entrepreneuriat des femmes, avec notamment l'animation d'un réseau de femmes entrepreneuses autour de Tulle « En avant, toutes ! ». Proposer des temps d'échanges et de mise en commun de connaissances entre femmes entrepreneures, telles sont les intentions de « En avant, toutes ! ». Au programme, des rencontres régulières organisées sur les bassins de Tulle et d'Ussel pour permettre aux dirigeantes d'entreprise de s'entraider. Lorsque l'on crée son entreprise, il est en effet fréquent de se retrouver à vivre les mêmes évènements ou de se poser les mêmes questions que d'autres entrepreneur(e)s. La volonté est donc ici de favoriser le partage d'idées, de doutes, de solutions, etc. et de permettre aux créatrices de se nourrir de l'expérience de leurs paires. Les rencontres sont l'occasion d'aborder et de travailler collectivement sur les thématiques préalablement choisies par les participantes sur la vie de leur entreprise et sur l'entrepreneuriat au féminin.

Sensible à l'enjeu du bien-vieillir sur notre territoire, l'association a participé, dans le cadre d'un projet européen Erasmus+ à la conception d'une formation en ligne, accessible à tous gratuitement et dont la mise en ligne devait se terminer fin 2022. Ce projet part de la conviction que le bien-vieillir est un enjeu qui concerne tout un chacun, et vise à apporter à toute personne qui le souhaite, quel que soit son niveau de formation ou d'expérience, une culture de base et des astuces permettant de tenir compte, dans ses pratiques, des besoins de nos aînés ... voire de saisir ces besoins comme une opportunité de mettre en œuvre des projets entrepreneuriaux destinés à les combler. Cette formation, intitulée « Hands-on SHAFE », est disponible en français sur ce lien : https://hands on-shafe.eu/fr.

Les activités de l'association reposent sur une équipe de 10 salariés et 7 administrateurs bénévoles actifs.

<u>Coordonnées</u>: **ASSOCIATION AIRELLE**

155 Route de Lagraulière - 19330 Saint Germain Les Vergnes ② 05 55 29 00 50 - ■ airelle@airelle.org Site Internet : www.airelle.org



Une équipe au service des créateurs d'entreprises!



Infos juridiques 2023

Guichet unique.

Toutes les formalités d'une entreprise liées à l'immatriculation, aux modifications et à la radiation devront être déposées en ligne auprès d'un organisme unique numérique sur le site de l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I.) à l'adresse :

https://formalites.entreprises.gouv.fr.

Ce guichet unique est accessible depuis le 1er janvier 2023, son utilisation devient obligatoire pour toutes les formalités et pour tout type d'entreprise. Les sociétés ne pourront plus déposer des formalités dans un C.F.E. (Centre de Formalités des Entreprises) ou au greffe. Les échanges avec les déclarants, notamment les éventuelles demandes de pièces ou renseignements complémentaires, se feront exclusivement via le site du guichet unique. Cette plate-forme



remplace les six réseaux des centres de formalités des entreprises (CFE) et le site Guichet entreprises.

Réactivation du crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE/PME.

La loi de finances pour 2023 a rétabli ce crédit d'impôt pour les dépenses exposées entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024, les PME (moins de 250 salariés, chiffre d'affaires inférieur à 50 M€ ou total de bilan n'excédant pas 43 M€).

Propriétaires ou locataires de leurs locaux peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt pour certains travaux de rénovation énergétique effectués dans les bâtiments à usage tertiaire affectés à leur activité. Ce crédit d'impôt s'élève à 30 % du prix de revient hors taxes des dépenses éligibles engagées en 2023 et 2024, déduction faite des aides publiques et des aides perçues au titre des C.E.E. (Certificats Economie d'Energie). Son montant ne peut pas excéder 25 000 € sur toute la période d'application du dispositif (2020-2024).

Fin du ticket de caisse automatique pour les commerces.

La mesure devait initialement entrer en vigueur le 1er janvier, mais le Gouvernement a décidé de la reporter au 1er avril 2023. A partir de cette date, l'impression automatique du ticket de caisse par les commerçants prendra fin. Néanmoins, le commerçant sera dans l'obligation d'imprimer un ticket si le client le lui demande explicitement.



Samedi 17 décembre 2022, Nathalie CASTA-NET (Conseillère Municipale) a rencontré à la Mairie Sylvain GÉRARD, nouvel artisan sur la commune.

Ses services sont:

- tous travaux de peinture pour votre intérieur et extérieur,
- pose de carrelage,
- plâtre et pose de placo.

Que vous soyez un particulier ou un professionnel n'hésitez pas à contacter Sylvain.

Coordonnées:

M. Sylvain GÉRARD Lascaux 19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

① 06 22 67 18 08







Mardi 13 décembre 2022, Didier ROCHE est allé à la rencontre de Katia PINAUD pour vous présenter sa toute nouvelle activité au sein de son gîte et spa privatif de la Jugie.

Présentation des nouvelles prestations !

Au coeur de soi by Katia vous propose des instants de douceur et de bien-être!

Massage intuitif et relaxant d'une heure pour apaiser le corps et l'esprit.

Bilan bien-être par biorésonance, afin de détecter d'éventuels dysfonctionnements au sein de vos organes, cellules...

Votre demi-journée entre ami(e)s ou en famille dans un lieu unique et entièrement privatisé. Sur place, spa et massage vous amèneront au lâcher prise.

Zen attitude garantie!



Katia PINAUD
47 Impasse de la Jugie
19330
SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES
① 06 89 70 63 07
□ pinaudkatia@gmail.com



Site web

Facebook @











OZ MOTORS - Le spécialiste des premières Renault «Twingo»!

Mardi 8 février 2022, Didier ROCHE (Adjoint au Maire en charge des entreprises et commerces) est allé à la rencontre d'**Olivier MASSELOT**, Gérant de l'entreprise « **OZ MOTORS** » (Garage autos) qui est située au Rond-Point de Lachamp.

L'an dernier, nous vous avions présenté la conjointe d'Olivier, Virginie MAESTRACCI coiffeuse dans le même bâtiment que le garage. Voilà comment joindre l'utile à l'agréable!

Faisons connaissance avec Olivier

Olivier est né à Paris en 1982 (il est âgé de 40 ans). C'est un Corrézien d'adoption puisqu'il a exercé pendant 23 ans sur le département le métier d'électricien dans le bâtiment. Virginie et Olivier ont une petite fille « Zoé » qui a 6 ans et qui est scolarisée à l'école de Saint-Germain-Les-Vergnes. Le couple décide en 2021 d'installer respectivement leur activité professionnelle au rond-point de

Le couple décide en 2021 d'installer respectivement leur activité professionnelle au rond-point de Lachamp suite à une très belle opportunité d'acquisition du bâtiment des anciennes « menuiseries de France ». L'emplacement géographique est idéal pour développer les 2 structures car c'est plus de 5000 véhicules par jour qui passent par cet axe routier.

Les activités proposées par OZ MOTORS sont :

- La remise en état de voitures des années 90 (principalement des Renault Twingo de la première génération car d'après Olivier ce modèle va devenir un véhicule de collection en 2023).
- La vente de pièces détachées pour tous les modèles de véhicules.
- L'entretien de véhicules, toutes marques, récents et anciens (vidanges, réparations mécaniques, pneumatiques).
- La vente de véhicules d'occasion pour les petits budgets (fourchette de prix allant de 1300 à 7000
 €).
- La restauration complète de véhicules anciens et de collection comprenant la mécanique, la carrosserie, la peinture et la réfection complète des intérieurs (selleries, tableaux de bord).

Perspective d'évolution :

Olivier prévoit d'ici 2 à 5 ans de développer une nouvelle activité qui sans nul doute sera très demandée par les automobilistes. En effet, il proposera de transformer n'importe quel véhicule thermique (essence ou diesel) en véhicule électrique pour un coût d'environ 15 000€. Mais, avant de créer cette branche lucrative, Olivier doit s'inscrire à une formation professionnelle très pointue dans le domaine, d'une durée minimale de 2 ans. Affaire à suivre...

Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux souhaitent la bienvenue à Olivier ainsi qu'une sincère réussite dans cette nouvelle aventure!

Les horaires d'ouverture d'OZ MOTORS sont :

- 9h-12h / 14h-18h30 (lundi au vendredi),
- 9h-12h (samedi).



















Dimanche matin 16 octobre 2022, Didier ROCHE (Adjoint au Maire en charge des entreprises et commerces) est allé à la rencontre de Jérôme TREILLE qui a créé en début d'année son entreprise de travaux publics.

Jérôme se présente à vous :

La création de l'entreprise TREILLE TP était l'aboutissement d'une carrière et d'un projet de vie. Enfant de la Commune, la passion des engins est née dès le plus jeune âge lors de l'installation d'une entreprise à proximité de chez moi.

Après avoir passé presque 25 ans en entreprise de travaux publics à différents postes, il était venu pour moi le temps de mettre à disposition cette expérience au profit de mes futurs clients tels que : particuliers, professionnels, collectivités territoriales et associations diverses.

L'entreprise vous propose de vous accompagner dans vos projets « même les plus farfelus ! » pour réaliser vos travaux.

Voici les services que je vous propose :

- travaux de terrassement (pavillons, piscines, dessouchages, aménagements),
- travaux d'assainissement (neuf, rénovation et réparation),
- créations de systèmes pour évacuer et récupérer les eaux de pluie (stockage et filtration),
- réseaux divers et drainages,
- enrochements (soutènement et décoratif),
- aménagements de cours et d'allées,
- empierrements et fournitures de matériaux,
- piscines en coque polyester «Cocktail Piscine» piscines de fabrication française
- cliquer sur le lien suivant pour voir toutes les infos : https://doc.cocktailpiscine.com/

Si vous avez un projet, une idée, Jérôme est l'homme qu'il vous faut ! il allie la compétence, le savoir-faire et la gentillesse à votre service !









TREILLE TP

Plus de 20 ans d'expérience à votre service!

Jérôme TREILLE - 3 06 27 94 09 71

615 Route d'Aujol
19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES

treilletp19@gmail.com













Samedi 3 décembre 2022, Didier ROCHE (Adjoint au Maire) est allé à la rencontre de **Yannick BON-HOMMET** qui vient de créer sa société de Plomberie-Chauffagiste à La Valeyrie.

Yannick se présente à vous!

Je suis habitant de Saint-Germain-Les-Vergnes depuis 2015. Après un parcours professionnel dans le commerce j'ai accompli une reconversion professionnelle plombier chauffagiste. Suite à mon diplôme d'Etat, j'ai pu approfondir mes compétences en tant que salarié puis conducteur de travaux, dans une entreprise de plomberie chauffagiste.

Ensuite, le besoin d'entreprendre en famille est devenu pour moi une évidence. En effet, mon fils Maxence, titulaire d'un CAP installateur sanitaire et actuellement en 2ème année de BP génie climatique, fait partie prenante de la nouvelle aventure. Nos domaines de compétences sont : le chauffage, le sanitaire, la climatisation, le photovoltaïque et les différents dépannages qui s'y rattachent. Nous intervenons aussi sur les entretiens de chaudières gaz et fioul, de poêles à bois et granulés ainsi que sur les climatisations et pompes à chaleur.

Qualifications de l'entreprise :

- QUALI PAC : Label de qualité pour l'installation de pompes à chaleur. Permet au client d'obtenir des aides.
- ATTESTATION DE CAPACITE FLUIDES FRIGORIGENES : Autorise l'entreprise à acheter et manipuler des fluides frigorigènes dans le cadre d'installation, d'entretien et de réparation de climatisation et de pompes à chaleur.
- QUALI PV ELEC: Qualification dans les travaux d'installation de système de production photovoltaïques. Permet au client d'obtenir des aides.
- QUALIGAZ INSTALLATION ET MAINTENANCE : Qualification autorisant les interventions sur le gaz et garantit la conformité avec la réglementation.
- QUALI BOIS AIR : Qualification permettant l'installation de chauffage au bois ou granulés. Permet au client d'obtenir des aides.
- FEEBAT : Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment, permet une analyse globale dans le cadre de l'amélioration de l'habitat.









Eurl BONHOMMET PLOMBERIE

CHAUFFAGE - SANITAIRE - CLIMATISATION - PHOTOVOLTAÏQUE



3 06 20 48 47 85

⊠ contact@bonhommetplomberie.fr 722 Route de la Valeyrie

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES























Dimanche 11 décembre 2022, Didier ROCHE (Adjoint au Maire) est allé rencontrer autour d'un café convivial **Sylvain LEMOUX** qui vient de créer sa société de travaux publics sur la Commune.

Faisons connaissance,

Sylvain est originaire d'Arras dans le Pas-de-Calais. Suite à la mutation professionnelle de son père « Laurent » au Conseil Départemental de la Corrèze en 2002, la famille LEMOUX s'installe au pays vert. Après différentes expériences d'une dizaine d'années (Bat Co à Brive (entreprise du bâtiment), Pouzol à Aubazine (travaux publics), Laribe et Chevalier à Malemort et enfin NGE « ex Siorat » à Ussac (TP)) et ayant l'envie d'indépendance, Sylvain décide en juin 2022 de créer son entreprise « LSTP ».

Les activités proposées sont :

- . préparation de cours et allées,
- . terrassement,
- . assainissement,
- . démolition de petits bâtiments commerciaux et autres constructions.

Si vous êtes un particulier, un professionnel ou bien un responsable d'une collectivité territoriale, vous pouvez contacter Sylvain qui se fera un plaisir d'aller à votre rencontre pour vous proposer ses services et compétences. Les devis de LSTP sont gratuits.

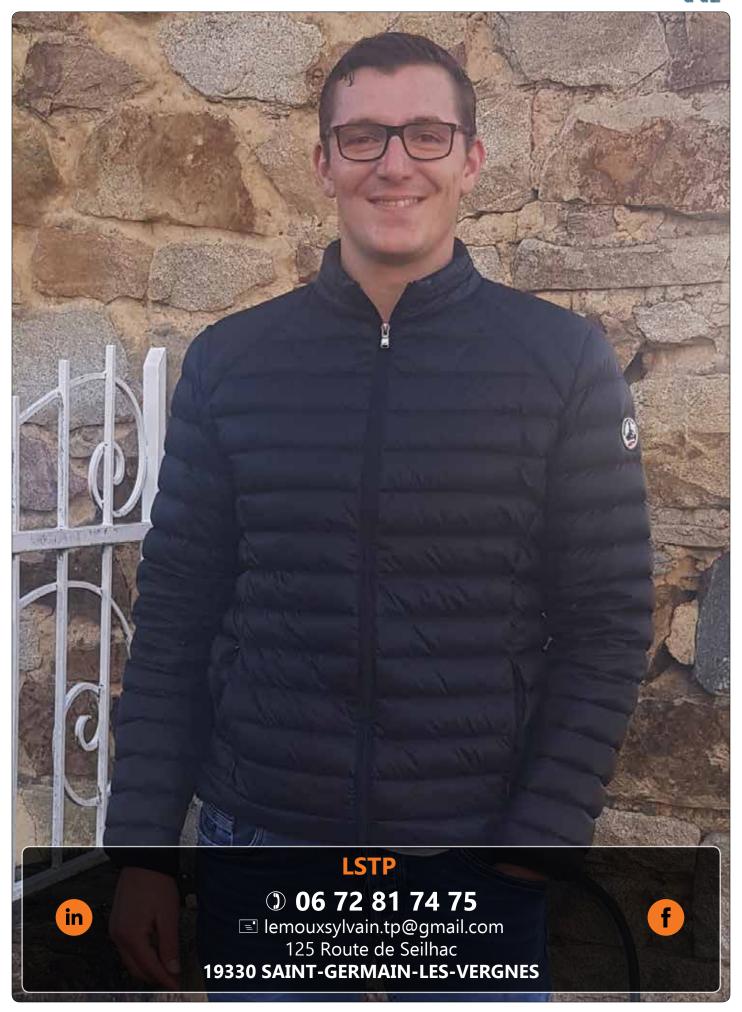
Sylvain et sa petite famille sont installés à Saint-Germain-Les-Vergnes depuis 2020. La municipalité félicite ce nouvel entrepreneur et souhaite la bienvenue à ces nouveaux habitants par la même occasion. Bon courage et réussite à LSTP.

DEVIS GRATUITS















Un nouvel hébergement touristique à Saint-Germain-Les-Vergnes!

Alain PENOT et Nathalie MANIERE sont allés à la rencontre de Blandine et François.

Blandine et François KOWALCZYK se présentent à vous!

Arrivés du Nord en décembre 2002, Blandine et François KOWALCZYK ont acquis le Relais de Laborde avec le projet d'y faire des chambres d'hôtes. Cette bâtisse est un ancien relais de Poste. Idéalement situé au carrefour des autoroutes A20 et A89 ce nouvel établissement corrézien devrait bien fonctionner. Blandine et François l'ont rénové en alliant le charme de l'ancien avec le confort du moderne.

Depuis mai 2022, ils proposent 2 gîtes ou 3 chambres d'hôtes au cœur d'un parc d'un hectare, avec un verger, des sous-bois et une piscine.

Les trois chambres ont été baptisées : « Brive La Gaillarde, Tulle et Aubazine » pour rappeler l'histoire de ce lieu qui est situé à une quinzaine de kilomètres de ces communes emblématiques de la Corrèze. Blandine et François proposent régulièrement des repas d'hôtes.

Ils ont aujourd'hui réalisé leur rêve à Saint-Germain-Les-Vergnes au Relais de Laborde.









AU RELAIS DE LABORDE

Gîtes ou chambres d'hôtes de charme en Corrèze

① 06 11 91 80 63

aurelaisdelaborde@gmail.com

www.aurelaisdelaborde.com 482 Route de Laborde

19330 SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES













A. I. P. E.

ASSOCIATION INDÉPENDANTE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Hélène HONORÉ DELVERT

Mobile: 06 23 36 19 03 Courriel: sglv19@gmail.com

ART FLORAL NATURE TU NOUS ENCHANTES Cathy MAURY

Fixe: 05 55 29 38 52 Mobile: 06 23 66 72 86 Courriel: cathyc.maury@gmail.com

CARREAU DU PLATEAU PÉTANQUE Jacques FULMINET

Mobile: 06 15 62 80 33

CHASSE Jean-Marc FARGES

Mobile: 06 78 47 54 82 Courriel: jeanmarc.farges@free.fr

CLUB DES AÎNÉS Danielle MANIERE

Mobile: 06 08 36 04 56 Courriel: j.maniere@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES Jean-Pierre MALISSARD

Fixe: 05 55 85 63 69 Mobile: 06 27 96 40 92 Courriel: malissard.jean-pierre@neuf.fr

F. N. A. C. A. ANCIENS COMBATTANTS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE Georges FAURE

Fixe: 05 55 29 32 10

MICRO CRÈCHE LES P'TITS LOUPS Carole MAUSSET

Fixe: 05 87 49 55 04

SAINT-GERMAIN CARPE 19 Etienne BOURROUX

Mobile: 06 48 94 58 18 Courriel: etienne.brrx05@gmail.com

VIVRE À SAINT-GERMAIN-LES-VERGNES Aurélie PAVIE

Mobile: 06 29 74 42 26 Courriel: vivre.a.sglv@gmail.com Facebook

FOYER RURAL

Comprenant 13 sections

Sylvie BOUYGE

Fixe: 05 55 29 38 59 Mobile: 06 89 44 23 21 Courriel

frjep.saint-germain-les-vergnes@laposte.net

Section 1

CUISINE D'AUTREFOIS Sylvie BOUYGE

Section 2

DANSE FOLKLORIQUE Sylvie BOUYGE

Section 3

FOOTBALL

Benjamin LACOMBE

Mobile: 06 26 55 54 98 Courriel: lacombe.benjamin@yahoo.fr Facebook www.sglv.footeo.com

Section 4

GYMNASTIQUE DOUCE POUR SÉNIORS Cathy ROCHE

Fixe: 05 55 29 37 05 Courriel: roche.georges@sfr.fr

Section 5

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Odette BREUIL - Fixe: 05 55 29 37 47 courriel: pikit.b@gmail.com

Section 6

HISTOIRE DE SAINT-GERMAIN

Sylvie TREILLE

Fixe: 05 55 29 42 87







FOYER RURAL - Suite

Section 7

LINE DANCE

Aurore FIGUE

Mobile: 06 87 56 00 30 Courriel: aurorefigue@gmail.com

Section 8

LOCATION DE VAISSELLE

Eric MARCOU

Fixe: 05 55 29 44 48

Section 9

QI GONG

Dominique BOSC

Mobile: 06 71 62 65 14 Courriel: domi.bosc@free.fr

Section 10

SCRABBLE

Patrick MORILLEAU

Fixe: 05 55 29 35 38 Courriel: pmorilleau@orange.fr

Section 11

TAROT

Yves KOCH

Mobile : 06 13 26 64 37 Fixe : 05 55 29 49 98 Courriel : kochyves@orange.fr

Section 12

TENNIS DE TABLE André AFONSO

Mobile: 06 52 43 96 53 Courriel: andrea.afonso@free.fr

Section 13

TENNIS

Julien SOQUET

Mobile : 06 22 65 44 48 **Jessica ROUSSET**Mobile : 06 33 75 34 64



Assemblée Générale du Comité des fêtes

Bureau 2022 / 2023 :

Président : Jean-Pierre MALISSARD, Vice-Présidente : Suzie PEYRAT, Secrétaire : Nicolas MONEGER, Secrétaire Adjointe : Nathalie PEYRAT,

Trésorier: Yves KOCH.



Assemblée Générale du Foot

Le Président du club de foot, Benjamin LA-COMBE a ouvert l'assemblée générale en remerciant tout le monde. Il a enchaîné sur la saison qui s'est achevée. Elle a été compliquée en raison du Covid et il a fait un point sur les matchs joués. M. VILLEPONTOUX a fait le bilan sportif, avec une saison longue et chaotique en raison des problèmes d'effectifs.

Pour conclure, le Président a encouragé les jaunes et bleus à se tourner vers l'avenir et débuter la prochaine saison avec brio. Muriel PENET, Présidente de l'Entente du Barreau a précisé que le regroupement comptait 303 licenciés cette saison (chaque joueur est licencié dans son club) avec une prévision de 250 licenciés pour 2022-2023.

Le trésorier adjoint, Benjamin SOURIE, a présenté les comptes (un résultat bénéficiaire).

Bureau 2022 / 2023:

Président : Benjamin LACOMBE,Vice-Président : Daniel PONS,

• Trésorier : Jérémy FAVA,

• Trésorier Adjoint : Benjamin SOURIE,

Secrétaire : Marc PAGÉS.









Assemblée Générale des Chasseurs

La société de chasse a tenu son assemblée générale sous la présidence de Jean-Marc FARGES, le vendredi 9 septembre à Chadebec. Il a excusé les membres absents et remercié M. le Maire Alain PENOT pour sa présence et tous les chasseurs présents.

Il a fait le compte rendu de la saison écoulée et a présenté la nouvelle campagne. Il a précisé que la chasse serait avec les communes de Saint-Pardoux-l'Ortigier et le haut de Sainte-Féréole. La chasse aux sangliers a déjà commencé. Il y a des dégâts importants dans les maïs suite à la sècheresse. Pour le lièvre, l'ouverture ne sera que sur trois jours cette année ; en novembre et décembre. Il y en a très peu et la population ne s'accroît pas. En ce qui concerne le lapin, la maladie (myxomatose) les décime très vite. Les faisans hormis les lâchers il n'y en a pas à l'état sauvage. Sur les corneilles noires, l'accent est remis par rapport aux dégâts sur les semis de maïs. Problématique car il faut faire une demande par parcelle. 27 bracelets sont attribués comme l'an dernier pour les chevreuils, et l'ouverture de cette chasse commencera à partir du 18 octobre.

Au niveau des finances, le bilan comptable de l'exercice écoulé est bon et excédentaire, surtout grâce au ball-trap qui dégage une recette de 2 729 € + 1 710 € de produits en stock (cartouches, plateaux). Le président a tenu à remercier à nouveau toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette opération.

Concernant les dégâts des sangliers, les sociétés de chasse de Saint-Pardoux et Sainte-Féréole ont mutualisé leurs moyens, elles aident aussi au ball-trap. Il a été proposé à l'assemblée une aide de 300 € par société, qui a été adoptée à l'unanimité.

BUREAU 2022 / 2023:

Président : Jean-Marc FARGES, Vice-Président : Guillaume PENOT, Trésorier : François MAHÉ, Trésorier Adjoint : Frédéric BAFFERT, Secrétaire : Bertrand DECAIE, Secrétaire Adjoint : Christian VERGNE.









Assemblée Générale du Foyer Rural

Vendredi 14 octobre 2022, le Foyer Rural de Jeunes et d'Education Populaire a tenu son assemblée générale ordinaire en présence du Maire Alain PENOT. L'association compte plus de 200 adhérents. La Présidente, Sylvie BOUYGE, a souligné le dynamisme des différentes sections et a remercié les responsables pour leur engagement. De nouvelles activités ont été proposées l'année écoulée : Qi-Gong et Line Dance. En perspective, la renaissance d'une activité Tennis à compter de septembre 2022 et la préparation du cinquantième anniversaire du Foyer Rural que les membres de l'association espèrent pouvoir fêter dignement en 2023. La Présidente a remercié la municipalité pour la mise à disposition des infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de chaque section. Un moment convivial autour d'un buffet a clôturé cette assemblée.

Bureau 2022 / 2023:

Présidente : Sylvie BOUYGE,

Vice-présidents : Amélie PEYRAT, Jean-Pierre CHAMPAGNE, Marcel MARCOU

Secrétaire : Sylvie TREILLE,

Secrétaire adjointe : Alexandrine BOIRON.

Les Vergna Kid's font le spectacle!

Samedi 4 juin 2022, le Foyer Rural de Saint-Germain-Les-Vergnes et sa section les "Vergna'kids" accompagnée de Saint-Clément Danse se sont retrouvés dans la salle Culture-Loisirs de Saint-Germain pour une représentation de danses modernes. Le spectacle s'est déroulé avec joie et sourire pour tous les enfants qui, tout au long de l'année, ont préparé cette soirée devant leurs parents et amis. Le public a répondu présent et a soutenu les danseuses tout au long de la soirée par des applaudissements nourris. Amélie MAESTRACCI, responsable des Vergna'kids a remercié tous les bénévoles, et aussi les parents sans qui cette soirée n'aurait pu avoir lieu.











Tennis de table

Les pongistes de Saint-Germain-les-Vergnes remportent la Coupe Catania!

Les joueurs de tennis de table de Saint-Germain-les-Vergnes se sont préparés pour le championnat départemental en vue d'une des compétitions phares de la saison, la Coupe Catania.

C'est ainsi que le dimanche 22 mai 2022, deux équipes se sont présentées à Ussel pour rencontrer d'autres clubs.

L'équipe ST-GERMAIN D2 remporte la première place du championnat de leur poule ainsi que la Coupe Catania après une rencontre pleine de suspens.

Saluons également le bon résultat de l'équipe ST-GERMAIN D3 qui termine en milieu de tableau de la Coupe Catania et 4ème du championnat Phase 2.

Bravo aux joueurs pour ces belles performances!

Merci aux équipes de ST-GERMAIN D2 et D3 pour leur participation à la Coupe Catania.

La section Tennis de table de Saint-Germain-les-Vergnes compte 16 licenciés et est ouverte à toute personne (enfant/adulte) désireuse de venir taper la balle les lundis et mercredis soir.

Absents qui ont contribué à la victoire : Chloé BORDAS et André TREILLE.

Renseignements par mail tt.sglv@privemaison.fr



<u>De gauche à droite</u>:

David BOURGE, Bruno VERNADAL, André AFONSO et Frédéric NALDO (Capitaine).

QI GONG

Cette « gymnastique traditionnelle chinoise » vieille de quelques millénaires, signifiant « maîtrise de l'énergie » est faite de mouvements lents, permettant le relâchement, la détente et la concentration. Avec cette discipline, vous apprendrez à régulariser votre souffle, donc gérer votre stress, à assouplir vos articulations, à travailler vos muscles en douceur, et bien d'autres choses encore, ...

En un mot, vous apprendrez tout simplement à être à l'écoute de votre corps et ainsi à mieux vous connaître.

Alors n'hésitez plus, il n'est jamais trop tard pour se faire du bien, venez découvrir cette merveilleuse pratique de bien être et de santé.

Dominique BOSQ anime plusieurs ateliers sur quatre communes différentes dont Saint-Germain-Les-Vergnes et vous accueillera avec plaisir, elle est joignable au **06 71 62 65 14**.







CIRCUIT Chadebec - La Buge - Le Bois Lescure - Le Perrier - Le Peuch

** MAIRIE ** 8,5 Km ** 2h

La Rando

à Saint-Germain-Les-Vergnes

Ca veus Gagne!

Départ place de la Mairie, prendre la direction de la salle Culture-Loisirs, devant les résidences « Les Violettes » passer devant la salle Sport et Loisirs (grande salle des fêtes).

- Continuer en empruntant le chemin creux en direction du Château de Chadebec.
- Passer en surplomb d'un petit ruisseau puis continuer dans le bois.
- Au croisement de deux chemins, continuer tout droit.
- Arrivé au croisement suivant, vous apercevez le Château sur votre gauche. Prendre en face, puis à environ 200m prendre à gauche en direction du village de La Buge.
- Arrivé à La Buge, au croisement, prendre en face le chemin empierré qui descend vers Le Bois Lescure.
- Arrivé à la route goudronnée D170, prendre à gauche, continuer sur la route et prendre à nouveau à gauche en direction du Perrier.
- Continuer sur la route jusqu'au croisement; prendre à gauche en direction du village du Peuch.Traverser le village du Peuch puis prendre le premier chemin sur la gauche en direction du Chemin de Chadebec.

Continuer tout droit sur le chemin puis arrivé au croisement de 2 chemins, prendre à droite le chemin de retour vers la salle Culture-Loisirs. Commerces pou vous restaures









Le club de Saint-Germain-Les-Vergnes est adhérent du groupement de jeunes de l'entente du barreau. 300 licenciés de U7 à U17 sont répartis dans 8 clubs.

Cette saison le club accueille :

- un pôle U9 de 21 licenciés (enfants nés en 2014-2015), un groupe assidu et motivé. Cette section est accompagnée de 5 éducateurs formés afin que les enfants évoluent dans les meilleures conditions,
- une section baby de 8 licenciés a ouvert cette année à Saint-Germain-Les-Vergnes (enfants nés en 2018) où Samira leur apprend les premiers gestes du Football,
- une équipe U17 de 20 licenciés encadrée par 4 éducateurs.

Entraînements au stade Chadebec:

- U9: mercredis de 17 h à 18h30 et samedis de 10h30 à 12h,
- Baby: samedis de 10h30 à 11h30,
- U17: mercredis de 18h30 à 20h et vendredis de 18h à 19h, Matchs de championnat les samedis à 15h.









Le Club de Saint-Germain-Les-Vergnes compte cette saison 45 licenciés séniors, 20 dirigeants et 8 éducateurs sur l'école de foot.

Deux équipes sont engagées en championnat : une en 2ème division et une autre en 4ème division.

Le club organise pendant l'année des concours de belote, un tournoi de foot, un loto, un repas à thème, des concours de pétanque ... Vous pouvez suivre ces activités sur la page Facebook (Saint-Germain-Les-Vergnes Football) ainsi que le déroulement des matchs. Le prochain loto aura lieu le 25 février 2023.



Takeda RyuKobilza Ha - Bientôt si vous le voulez bien!

Ecole d'arts martiaux japonais vieille de plusieurs siècles qui se décline en un ensemble de 6 disciplines (3 à mains nues et 3 aux armes) :

- **l'Aïkido** : qui est pratiqué sans arme donne à celui/celle qui le maîtrise la possibilité de repousser/projeter un adversaire, armé ou non, et d'aller jusqu'au contrôle de celui-ci.
- **le Jujutsu** : il repose sur des techniques de combat sans arme utilisant principalement des projections, des bras de levier, des luxations et des techniques de frappes.
- **le Jukempo** : c'est une discipline de combat sans arme qui est une combinaison du Takeda-ju-jutsu (techniques de levier et de projection) avec des éléments du kempo chinois (méthode de combat pieds-poings).
- **le Jodo** se pratique à l'aide d'un bâton et se décline sous deux formes : d'un côté des techniques de saisie et de levier et de l'autre des frappes et des techniques de blocage.
- **le Iaido** : il repose sur l'art de couper en dégainant avec un sabre réel, la maîtrise de la coupe et le développement de la stratégie du combat.
- **le Kendo** : c'est une forme d'escrime pratiquée à l'aide d'un bokken (sabre en bois). C'est une partie essentielle de l'art du sabre.

Monsieur Anthony COSTA, Instructeur fédéral européen Président du BudokanAkitsu Shin, propose de donner des cours à Saint-Germain-Les-Vergnes. Un sondage est réalisé pour connaître le nombre de personnes intéressées par ces disciplines.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la Mairie ou appeler le 06 83 32 45 21.

Site Internet: https://budokan-akitsu-shin-41.webself.net/







CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Cette année le CCAS a organisé le samedi 12 mars 2022 une journée pour recueillir des dons destinés aux civils Ukrainiens frappés par la guerre que le pays subit depuis qu'il a été attaqué par la Russie. Le 24 février 2022, plusieurs conseillers municipaux et bénévoles ont participé à cette journée de collecte. Des produits d'hygiène, laits maternels, couches, couvertures ou autres produits de première nécessité ont été récoltés durant cette journée puis déposés par les employés communaux le lundi suivant à la Salle du Pont du Buy à Brive-La-Gaillarde, mise à la disposition de la Protection Civile qui organisait le stockage des collectes et toute la logistique nécessaire à la préparation de convois en partance pour la Moldavie puis, partant, en Urkraine.

Comme chaque année le CCAS a participé au repas des séniors à la salle Culture-Loisirs le samedi 26 novembre et aux achats de corbeilles pour les plus de 80 ans qu'ils soient à leur domicile ou en maison de retraite. Elles ont été distribuées par les élus et les membres du CCAS. Un don a également été fait au profit du Téléthon.



Téléthon 2022

Chameyrat, Favars, Saint-Germain-Les-Vergnes font cause commune pour le Téléthon. **2400 € récoltés**.

Une coopération efficace entre les communes et associations de Chameyrat, Favars et Saint-Germain -Les-Vergnes a permis d'organiser une journée réussie d'activités autour du Téléthon.

Le samedi 3 décembre 2022, malgré le froid, générosité et solidarité ont marqué cette édition autour de manifestations sportives et culturelles.

En matinée, étaient programmés une randonnée de 9 km au départ de Tellis Centre d'appels 3637 (Favars) et un trial de 15 km au départ du bourg de Chameyrat

En soirée, avec une église pleine, voix et chants ont raisonné à l'église de Saint-Germain-Les-Vergnes, le public était au rendez-vous pour écouter la prestation des chorales des gens heureux de l'ADAPEI et celle d'Expression de Sainte-Féréole.

Les ventes de pain, crêpes, gâteaux, jacinthes, porte-clés sont venus compléter cette journée.







Exposition Du 27 juin au 10 juillet, plus de 80 visiteurs sont venus découvrir l'exposition du Pah « L'aventure du rail ».



Elle retrace l'histoire de la mise en place du chemin de fer dans le nord-ouest de la Corrèze et les transformations engendrées sur le territoire.

L'exposition était accompagnée de deux films : un recueil de témoignages et un film d'animation réalisé par les élèves de l'école de Vigeois en 2021.

Le vernissage a eu lieu le samedi 2 juillet en parallèle de la fête du village.

Scolaires : Durant l'exposition, 120 élèves de l'école primaire ont participé à des ateliers du patrimoine animés par M. Thomas Jacquement, agent d'animation du patrimoine et Mme Mathilde Lanier, volontaire en service civique au Pah.

Les élèves ont pu appréhender l'évolution des paysages suite à l'arrivée du train, le fonctionnement d'une locomotive à vapeur ou encore les secrets des tracés des lignes et des constructions des ouvrages d'art.

Coordonnées:

Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise

Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine 19240 Allassac 05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr

www.vezereardoise.fr

rejoignez-nous sur facebook : PahVezereArdoise









Chaque « vendredi » d'été, c'est pétanque à Chadebec!

La pétanque était à l'honneur à l'aire de Chadebec chaque vendredi soir de début juillet à fin août grâce aux sections du Foyer Rural et de la chasse.

Cette année beaucoup de monde a participé à ces soirées festives malgré des températures estivales très chaudes.

En moyenne 24 doublettes se sont affrontées. Les joueurs pouvaient participer à 3 concours différents (Principal, Complémentaire et Consolante) et les finalistes partaient avec des récompenses bien méritées. Les joueurs ont pu apprécier le nouvel éclairage à leds installé par la municipalité qui permet d'obtenir une économie d'énergie.



Contrôle technique des vélos!

Le samedi 15 mai 2022 a eu lieu dans la cour de l'école, un atelier de contrôle technique de vélos en partenariat avec l'association « Vivre à Saint-Germain-Les-Vergnes », la Mairie, Tulle Agglo et l'association « A Bicyclette ».

Malgré la météo, les apprentis mécaniciens ont été au rendez-vous pour apprendre à réparer leur 2 roues. Treize bicyclettes ont ainsi pu être remis d'aplomb ; autant vous dire que les deux bénévoles-animateurs n'ont pas chômé ! Un grand merci à l'association « A Bicyclette ».

N'hésitez pas à aller à leur atelier de Tulle pour continuer d'apprendre à réparer vos vélos.

Vous pouvez consulter leur site internet : **https://abicyclette-tulle.frama.site**Merci à Tulle Agglo qui participe au financement de cette association de grande utilité pour promouvoir les motricités douces !







Saint-Germain en fête!

C'est par le vernissage de l'exposition « l'aventure du Rail » proposée par le Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise, en présence des élus locaux, qu'a débuté la fête annuelle. A 21 h, dans le parc de la Mairie, le concert du groupe "Singlar Blou" a su mettre l'ambiance par le « Rock Agricole » et faire exister la campagne au travers d'une musique qui sort des habitudes accordéonesques ou folkloriques. Les amateurs de ball-trap se sont aussi déplacés nombreux pour s'exercer au fusil (ball-trap organisé par la société de chasse). Au programme du dimanche : brocanteurs, expositions, jeux, lancers de bouses de vaches, course de WC sur roulettes, repas champêtre Paëlla, animations, stand de tir, barbe à papa ... Chacun a pu se régaler au gré de ses envies. Le beau temps a permis de bien profiter de cette belle fête.





















Gym volontaire

Le but de la gymnastique volontaire est de maintenir voire améliorer sa condition physique, souplesse, habileté motrice, cardio-respiratoire, renforcement musculaire, à travers diverses activités (danses, jeux, musculation, stretch, ...)

Les cours sont animés par une éducatrice sportive employée par Profession Sport et affiliée à la Fédération Française de gymnastique volontaire.

Deux séances sont proposées par semaine, un cours adulte le jeudi à 19h15 et un cours à destination des séniors le vendredi matin à 9h dans la salle Culture-Loisirs.

Renseignements: Cours adultes 3 06 22 41 10 77 - Cours seniors 3 05 55 29 37 05







Une boum tout simplement phénoménale!

Entre danses endiablées, bonbons à gogo, plus de 70 enfants de Saint-Germain-Les-Vergnes et autant de parents ont fêté Halloween ce dimanche après-midi.

Une belle réussite pour cette première boum organisée par la municipalité en partenariat avec l'association des parents d'élèves (AIPE).

Tous ont bien dansé, se sont bien amusés, tous les bonbons et les crêpes ont été dévorés.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.













Tournoi de sixte du Foot!

Samedi 25 juin 2022, au Stade de Chadebec, avait lieu le tournoi de sixte de football du club Saint-Germain-Les-Vergnes.

Ce tournoi a réuni 12 équipes malgré une météo entre pluie et soleil. L'équipe vainqueur du tournoi principal fut le FC Objat 2. C'est Monsieur Alain PENOT, Maire, qui leur a remis la coupe accompagnée de survêtements. L'équipe dénommée « Le Football a t-il changé » est arrivée deuxième finaliste de la complémentaire et la consolante a été remportée par « le FC Ricard ». Tous ont eu une récompense offerte par le club.

Le président du club, Benjamin LACOMBE, a tenu à remercier tous les participants, les dirigeants et les personnes qui ont participé de près ou de loin au bon déroulement du tournoi. Il leur a donné rendez-vous l'année prochaine.





La choucroute et la bière s'invitent à Saint-Germain!

Samedi 8 octobre 2022, le Comité des Fêtes a organisé dans la salle culture-loisirs une soirée festive autour de la bière et de la choucroute. Pour cette occasion, trois brasseries ont collaboré à faire déguster une bière brassée « Origine Corrèze » : La Brasserie des Anges, La Brasserie du Causse et la Micro-Brasserie locale « HV ». Beaucoup de monde avait répondu présent à cette soirée conviviale. Ils ont pu écouter un groupe de très bonne qualité.

Le président Jean-Pierre MALISSARD a remercié les bénévoles qui ont œuvré à l'élaboration efficace de cette manifestation ainsi que les personnes présentes.

Une seconde édition en ligne de mire pour la fin de l'année! Avis aux Amateurs...









Création d'une section tennis « Tennis club du plateau »

Une section tennis a été créée à Saint-Germain-Les-Vergnes, affiliée pour cette saison au tennis club de Saint-Mexant.

Lors de son Assemblée Générale du 25/09/2022, le club de Saint-Mexant a proposé aux Communes du Plateau de mutualiser les infrastructures afin de permettre le développement de ce sport.

Ce qui a conduit à la création d'une nouvelle association dénommée « Tennis Club du Plateau » associant les communes de Saint-Mexant, Saint-Germain-Les-Vergnes, Saint-Clément, Favars et Chameyrat. L'association est créée et attend son numéro d'affiliation à la Fédération Française de Tennis Ligue Nouvelle Aquitaine, ce qui lui permettra d'être opérationnelle pour la prochaine saison.

L'association Tennis Club du Plateau a pour objectifs d'accueillir de nouveaux licenciés, de créer une école de tennis et d'organiser un tournoi.

Aujourd'hui le club de Saint-Mexant compte une trentaine de licenciés.

Les infrastructures mutualisées permettent de jouer sur deux terrains extérieurs et une salle couverte au complexe sportif de Laval Verdier sur la commune à Saint-Mexant, un terrain extérieur et une salle de tennis couverte à Saint-Germain-Les-Vergnes, deux terrains extérieurs sur la commune de Saint-Clément.

Les créneaux horaires des entraînements hivernaux sont les suivants :

- lundi de 18h à 20 h à la salle de Saint-Germain-Les-Vergnes pour la section féminine.
- mardi de 17h45 à 19h15 à la salle de Saint-Germain-Les-Vergnes pour la section masculine classée en 4 ème série.
- jeudi de 17h à 19h au complexe sportif de Laval Verdier à Saint-Mexant.
- jeudi de 19h à 21h à la salle de Saint-Germain-Les-Vergnes pour la section masculine classée 3eme série.
- samedi de 17h à 19h au complexe sportif de Laval Verdier à Saint-Mexant pour l'école de tennis entraînée par les bénévoles du club.

Le montant de la cotisation pour l'année 2022/2023 est de 65 euros pour les adultes et 70 euros pour les jeunes prenant des cours.

Le club est à la recherche d'un professeur de Tennis professionnel afin de proposer des cours de tennis aux adultes et de prendre en charge l'école de tennis.

Si vous souhaitez pratiquer le tennis de loisir, de compétition ou tout simplement apprendre, nous vous attendons dans un club familial et convivial.

Contacts:

Julien SOQUET - Président - ① 06 22 65 44 48 - Sébastien JOLY - Secrétaire - ① 06 27 85 15 13 Jessica ROUSSET - Responsable Section - ② 06 33 75 34 64









Fête des associations

Les associations de la Commune ont toutes retrouvé leur dynamisme!

Le Comité des fêtes a proposé plusieurs manifestations : soirée d'Oktobeerfest (fête de la bière), sa fête annuelle qui a eu lieu les 2 et 3 juillet avec notamment les « Singlar Blou », son vide grenier et sa course de wc avec une exposition du Pays d'Art et d'Histoire sur le thème du rail en Corrèze. Une soirée celtique pour la Saint Patrick, une opération « aligot saucisse » à emporter, la marche du Téléthon, le marché de Noël.

Le foot avec ses concours de pétanque, de belote, son tournoi de sixte, soirée basque.

Les concours de pétanque tous les vendredis soir de juillet et août avec la participation de chaque section du Foyer Rural, l'association des chasseurs.

La deuxième édition de la fête des associations a eu lieu cette année le 10 septembre sous un beau soleil, comme tout au long de cet été 2022. Le club des aînés, les chasseurs, le comité des fêtes, l'art floral avec les sections du Foyer Rural : Qi Gong, gym, tennis de table, foot, line dance, club folklorique ont répondu présents. Les chasseurs ont permis à certains de peaufiner leurs connaissances ou de découvrir des animaux de nos forêts. L'entente du barreau était également représentée et les enfants ont chaussé leurs crampons pour une matinée foot. L'Art Floral a pu initier de nouveaux adeptes de l'Art Floral. Cette année le club de tennis de Saint-Mexant est venu inaugurer le terrain de tennis extérieur dernièrement restauré en prévision d'une entente avec Saint-Germain-Les-Vergnes et de la création d'une nouvelle association de tennis du plateau. Le comité des fêtes a affiché ses manifestations. Les enfants ont eu la possibilité de profiter d'un espace lecture avec le déplacement de la bibliothèque. Les membres du club folklorique ont eu plaisir à se retrouver sous un petit air d'accordéon. Le tennis de table a pu accueillir de très jeunes joueurs. Et, restauration du midi organisée par le foot.

Avec pour cette année plein de nouveaux projets pour l'Association des parents d'élèves, le Comité des Fêtes et le **Foyer Rural qui va célébrer ses 50 ans**. Affaires à suivre ...













Nature, tu nous enchantes

Après un pique-nique à l'étang de Lachamp en septembre, les « petites fleurs » ont repris le « chemin de l'école ». Cette année, Yvette MONTAGNÉ, notre animatrice a souhaité faire un break ayant un problème de santé et l'association a demandé à Thanh de venir nous donner des conseils pour la création de nos compositions. Donc une fois par mois, le groupe se réunit dans la salle polyvalente et passe un moment agréable. Cette année, trois nouvelles adhérentes se sont inscrites.















Jeudi 22 décembre, dernier cours d'art floral de l'année 2022 pour les petites fleurs de l'Association « NATURE, TU NOUS ENCHANTES ». Composition florale réalisée avec Amaryllis et roses blanches pour décorer la table de Noël et ravir les invités.

Joyeux Noël et meilleurs vœux 2023. Rendez-vous en janvier pour réaliser une composition florale personnalisée avec les végétaux que vous aurez choisis autour du thème du jour qui vous sera proposé. Après chaque atelier de composition florale, vous repartirez avec votre décoration qui embellira votre maison au fil des saisons et au gré de votre imagination.

Si vous souhaitez nous rejoindre, il faut appeler la présidente, Cathy MAURY au 06 23 66 72 86.







Marché de Noël - Encore une belle affluence pour cette édition!

Belle réussite pour le Marché de Noël des 10 et 11 décembre 2022, mais le froid était de la partie. C'est la saison dira-t-on ! **41 exposants** se partageaient le gymnase dans l'enceinte de la salle culture-loisirs. Samedi après-midi, les enfants de l'école ont fait un spectacle où ils ont pu rencontrer le Père Noël. Dimanche après-midi, le Père Noël était toujours là, il leur a distribué un pochon de chocolats offert par la Municipalité. Chacun a récupéré sa maisonnette décorée à l'école et qui garnissait le grand sapin de Noël.

Merci à l'A.I.P.E. qui nous a régalés avec ses crêpes délicieuses et sa soupe aux légumes.

Rendez-vous en décembre!

















Les Maisons du Département et de Services au Public

Dans une « Maison de services au public » l'usager est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, elle permet d'accéder à une large palette de services dispensés avec le concours de cinq partenaires nationaux : Pôle Emploi, CAF, CPAM, MSA et CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail).

Des agents France services offrent aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative ..., un accompagnement en toute confidentialité, dans la recherche de solutions.

Les objectifs de ces Maisons de services :

- Lieux d'accueil et d'informations à destination de tous les usagers : individus, familles, associations, communes etc ... sur l'ensemble des sujets relatifs aux compétences du Département.
- Il est possible d'y effectuer des démarches immédiates : inscriptions, demandes de subventions, problèmes techniques sur des routes départementales, prises de rendez-vous, retrait de dossiers de demandes d'intervention sociale ou de bourses ...
- En outre, les Maisons du Département mettent à votre disposition une assistance pour des actes administratifs comme l'élaboration de dossiers, la rédaction de CV ...
- Lieux de mise en réseau avec divers services publics qui peuvent y effectuer des permanences (Mission Locale, Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles, Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, Association Départementale d'Information sur le Logement, Assistante sociale ...).
- Lieux d'accès à internet; des espaces multimédias sont à la disposition des tous les usagers, avec accès gratuit à internet, mis à disposition de matériel pour effectuer vos démarches administratives (ordinateur, imprimante, scanner, copieur, visioconférence).

Ce service de proximité est gratuit et ouvert à tous quelle que soit votre commune de résidence.

Les maisons de services à proximité de Saint-Germain-Les-Vergnes

Perpezac Le Noir

① 05 55 73 45 00 -
☐ perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr)

Sainte-Féréole

① 05 55 24 36 83 − 🖃 sainte-fereole@france-services.gouv.fr)

Seilhac

① 05 55 27 05 70 − 🖃 seilhac@france-services.gouv.fr)

Sainte-Fortunade

① 05 55 27 30 90 − 🖃 sainte-fortunade@france-services.gouv.fr)

https://www.economie.gouv.fr/particuliers/france-services





La Gagette Bus Hunt



Le motocross à l'honneur à Saint-Germain-Les-Vergnes!

Deux de nos concitoyens récompensés par la ligue motocycliste de Nouvelle Aquitaine ; Stéphane CAYLA de Lachèze, Champion vétéran or (50/60 ans) et Arthur TREILLE du Bourg, 3ème en catégorie minicross kids (7/9 ans) 65 cc.

Arthur a bénéficié de l'expérience et des précieux conseils de Stéphane tout au long de la saison. Arthur tient particulièrement à remercier ses entraîneurs Kevin Bonnesset et Mike Valade.

Vous pouvez suivre Arthur sur Instagram «arthur.treille_300».







Déchetterie de Tulle

Zone Industrielle de Mulatet 19000 Tulle © 05 55 20 36 85

Horaires d'ouverture

lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h

fermée le jeudi

Déchetterie de Naves

La Coutausse 19460 NAVES 3 05 55 27 86 74

Horaires d'ouverture

lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h fermée le mardi

Déchets acceptés dans les 2 déchetteries

Ameublement, ampoules, batteries, bois non traité, bouchons en plastique, capsules Nespresso, cartons, cartouches d'encre, déblais, gravats, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), déchets diffus spécifiques (DDS), déchets végétaux, DEEE, emballages recyclables, encombrants, huiles de vidange et de friture, lampes, matériel d'écriture, métaux, palettes, papier, piles et accumulateurs, plâtre et plaque de plâtre, polystyrène, radiographie, textiles et chaussures, tout venant incinérable et verre.

Plateforme de compostage de Saint-Mexant

Les Bois Noirs 19330 Saint-Mexant ① 05 55 29 48 93

Horaires d'ouverture

lundi au vendredi : 14h-18h

Déchets acceptés

Tontes, herbes, feuilles, tailles et branches.

NUISANCES SONORES RAPPEL

TONTE DE PELOUSE DÉBROUSSAILLAGE - TRONÇONNAGE

Horaires à respecter

Lundi au Vendredi 8h30-12h / 14h30-19h30 Samedi 9h-12h / 15h-19h Dimanche et jours fériés 10h-12h







Nouvelles consignes de tri et projet de mise en place de la T.E.O.M.I.

A partir de 2023, l'AGGLO de TULLE va mettre en place progressivement l'extension des consignes de tri. Ce qui veut dire que tous les emballages (plastiques, métalliques et cartonnés) devront être mis dans les bacs ou colonnes jaunes. Il sera inutile de les laver, de les mettre dans des sacs, ils doivent être déposés en vrac dans le bac jaune.

Le SYTTOM 19 va communiquer sur ces nouvelles consignes de tri.

Face à l'augmentation des coûts de la collecte des ordures ménagères et pour ne pas les répercuter en totalité sur les administrés, il a été décidé de mettre en place la **T.E.O.M.I.** (taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative) dans les prochaines années. A savoir, le volume de déchets non recyclables est impacté par une hausse de la T.G.A.P. (taxe générale sur les activités polluantes) prélevée par l'Etat à hauteur de 30 %.

Pour diminuer notre impact sur l'environnement nous allons devoir réduire nos déchets et passer à la tarification incitative.

Chaque ménage sera acteur de sa propre production de déchets et payera en conséquence.

Ce changement n'est pas propre à notre territoire, mais s'inscrit dans un mouvement national d'évolution des pratiques de collecte.

Le système actuel ne peut rester en l'état, le faire évoluer est indispensable.

Un calendrier de mise en place de cette opération vous sera transmis au cours de l'année 2023 avec des dates précises. Il sera de même pour les nouveaux emplacements de points de collecte.

Cette extension des consignes est une nouvelle étape pour préserver l'environnement et répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique.









Conciliateur de justice de Tulle

Auxiliaire de justice, le conciliateur de Justice intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

Madame NEYRAT Stéphanie -

stephanie.neyrat@conciliateurdejustice.fr

Le Conciliateur de Justice participe au service public de la Justice. Auxiliaire de Justice, il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel sur proposition du Juge du Tribunal d'Instance après avis du Procureur de la République. Il est assermenté, exerce ses fonctions bénévolement et rend compte de sa mission au Juge du Tribunal d'Instance. Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers et au respect du principe d'impartialité. Sa mission principale est de rechercher un règlement amiable des conflits qui lui sont soumis. Il s'agit en somme d'aider les parties en litige à trouver, grâce à un dialogue approprié, un accord entre elles afin de leur permettre de retrouver la sérénité et l'apaisement dans leurs relations réciproques. Le Conciliateur de Justice est compétent pour intervenir dans des conflits d'ordre civil et commercial. Son action recouvre pour l'essentiel : litiges individuels entre les particuliers tels que les conflits de voisinage relatifs aux servitudes, à la mitoyenneté, au bornage, à l'entretien et au débordement des plantations sur la propriété voisine, aux nuisances diverses (sonores, olfactives, animaux et autres troubles de la vie quotidienne), mais aussi les différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ou encore les problèmes de copropriété etc ... Le Conciliateur de Justice intervient également dans les contentieux entre particuliers et entreprises que celles-ci soient industrielles, commerciales, artisanales, agricoles ou de service pour tout ce qui concerne les impayés, les reconnaissances de dette, les malfaçons de travaux, les contestations de facture, les litiges de la consommation (démarchage et vente à domicile, non-conformité des biens achetés ou livrés, retard dans les délais de livraison ...), les litiges avec les opérateurs téléphoniques, EDF, GDF, les assurances, les banques, les instituts de crédit à la consommation, les ventes à distance (Ecommerce) etc...

En revanche, le Conciliateur de Justice ne peut intervenir dans les domaines réservés suivants :

• les questions relatives à l'état des personnes ou au droit de la famille (état civil, divorce, séparation de corps, garde des enfants ...) qui relèvent de la compétence exclusive des Tribunaux.

CDAD Conseil Départemental de l'Accès au Droit

Le CDAD peut être sollicité par toute personne rencontrant une difficulté juridique ou voulant connaître ses droits.

Toutes les questions juridiques peuvent être abordées : succession, violence, contrat, troubles du voisinage ...

Les services du CDAD sont entièrement gratuits et confidentiels.

Vous pourrez bénéficier gratuitement :

- · de renseignements juridiques dans tous les domaines du droit,
- d'une orientation vers la structure compétente pour vous aider à résoudre vos difficultés,
- d'une aide dans l'accomplissement de démarches juridiques et administratives,
- d'un entretien avec un juriste sur l'un des points d'accès au droit du Département selon vos possibilités.
- d'une consultation avec un avocat, un huissier ou un notaire.

Des points d'accès au droit existent à Tulle, Brive-la-Gaillarde, Ussel et Argentat.

Coordonnées

Conseil départemental d'accès au droit de la Corrèze 9, quai Gabriel Péri - 19000 - Tulle 3 05 87 49 31 03 - 🖃 cdad-correze@justice.fr







Le Radon

Un gaz radioactif dans mon habitation!

Pour en savoir plus : www.irsn.fr/radon

Qu'est-ce que le radon?

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches.

En se désintégrant, il forme des descendants solides, eux-mêmes radioactifs. Ces descendants peuvent se fixer sur les aérosols de l'air et, une fois inhalés, se déposer le long des voies respiratoires en provoquant leur irradiation.

Pourquoi s'en préoccuper?

Le radon est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme cancérigène certain pour le poumon depuis 1987 ; de nombreuses études épidémiologiques confirment l'existence de ce risque chez les mineurs de fond mais aussi, ces dernières années, dans la population générale. D'après les évaluations conduites en France, le radon serait la seconde cause de cancer du poumon,

après le tabac et devant l'amiante : sur les 25 000 décès constatés chaque année, 1 200 à 3 000 lui seraient attribuables.

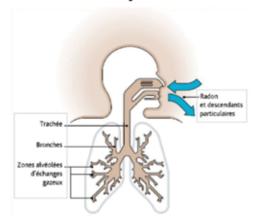
Où trouve-t-on du radon?

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau. Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air.

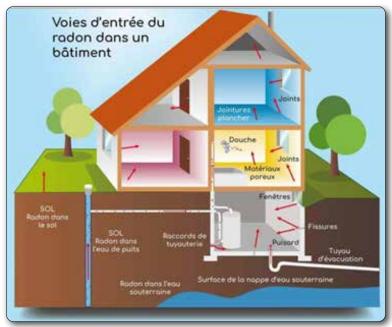
La concentration en radon dans l'air est variable d'un lieu à l'autre. Elle se mesure en Bg/m³

(becquerel1 par mètre cube).

Radon et risque de cancer



Gaz radioactif naturel, le radon pénètre dans les poumons avec l'air inspiré. Ses descendants (polonium, plomb, bismuth), produits de ses désintégrations successives, émettent un rayonnement alpha qui peut induire le développement d'un cancer.



Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement faible : le plus souvent inférieure à une dizaine de Bq/m³.

Dans des lieux confinés tels que les grottes, les mines souterraines mais aussi les bâtiments en général, et les habitations en particulier, il peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées atteignant parfois plusieurs milliers de Bq/m³.

Voir la vidéo sur les dangers du Radon.

Flasher le QR Code ci-joint F









Connaissez-vous l'histoire de votre commune?

Au XIIème siècle, le village se nommait Las Vernhas, mot occitan qui signifie « Les Aulnes ». Germanus fut soit évêque d'Auxerre au Vème siècle, soit évêque de Paris au Vième siècle. 2000 ha, 844 habitants (recensement mars 1999).

A voir:

- Le parc classé de Chadebec.
- L'étang de Lachamp, site protégé, réserve ornithologique de 14 ha. Il offre des promenades sous bois et ses étendues de nénuphars blancs et roses qui se prélassent sous les vols de canards sauvages. Au puy de l'Etang qui culmine à 475 mètres, on a une vue agréable sur la neige blanc-rosé des champs de sarrazin.
- Les fours à pain (8 en service).
- La pomme Sainte-Germaine : on la trouvait dans les coudercs situés derrière les fermes où, trop souvent, on les laissait aux porcs et à la volaille.
- L'église : fin du style ogival rayonnant (du XIVème siècle au début du XVème), avec ses belles fenêtres. Croisées d'ogives toriques et colonnettes de support en faisceau dans sa partie orientale. Là, s'élève son curieux donjon-clocher autrefois protégé par un fossé. Le plan est en croix grecque, les deux bras de transept sont inégaux. Sur la travée droite, la voûte à liernes retombe sur des colonnettes. Au nord du cœur, le linteau d'une ouverture bouchée porte la date 1717. Le plafond de la nef est cimenté. Les petites baies sont ornées de vitraux réalisées en grisailles au-dessus des portes d'entrée au sud, et dans le transept oriental, au nord. A l'extérieur, une niche abrite une statue de bois. Un bénitier est encastré dans le mur. 2 cloches avec inscription et dates de 1507 et 1597, une châsse en cuivre doré et émaillé avec cabochon, figurines en relief du XIIIème siècle. Extrait des Eglises fortifiées en Limousin : architecture : nef unique à chapelles latérales, clocher oriental situé sur le chevet plat. Fortification : un escalier en vis, ouvert d'une file irrégulière d'archères de jour (embrasure destinée à laisser passer la lumière), est logé dans la masse de la tour orientale ; il menait à un palier sommital coiffé d'un hourd défensif. Jumeau de celui de l'église de Saint-Chamant, ce hourd fut établi au XVème siècle, au moment où l'église bénéficia d'une campagne de remaniement architectural. Son existence est encore attestée en 1588 quand un dénommé Jean Lacoste, soldat de Saint-Germain, « commence de faire la guarde au fort de l'esglize de ce lieu [accompagné de] Peyroutou André, soldat de Sadro [qui] est allé à Saint-Germain pour faire la guarde à l'esglize ». Les poutres saillantes et croulantes du hourd étaient encore visibles en 1910.
- Le presbytère (bâtiment de la mairie) : belle maison avec linteau sur console, ancien château des Roffignac. On relève leur lion (or et azur) sous l'accolade d'une petite fenêtre de la tour. On relève aussi sur le portail d'entrée de la cour (XVIIème ou XVIIIème siècle) l'écu : 3 étoiles de la famille probablement de Lafargeadie, successeur des Roffignac.
- Le château de Chauvel (propriété privée) domine le bourg.
- Les Vergnes, où on signale une chapelle disparue de la Malaudie, il y en aurait eu une autre, au bourg, à Saint Médard avec fontaine.

« L'affaire Favars » : (récit complet à retrouver dans la Gazette n° 6 de Janvier 2013 « consultable sur le site internet de la commune » - Infos Mairie - Bulletins Municipaux). En 1790, l'affaire Favars fut rapportée à la Constituante.

Les paysans accablés d'impôts, entraînés par de « fortes têtes », vidèrent l'étang de Lachamp, appartenant à la baronne de Favars, pour s'approprier le poisson. Les gendarmes de Tulle et la garde nationale s'y opposèrent. Le bilan fut lourd : 6 tués, 26 arrestations, 8 condamnés à la prison, 2 condamnés à mort par pendaison.





L'année qui va s'achever voit notre monde basculer.

2022 rappelle tristement 1973, son premier choc pétrolier et la fin d'une énergie à bas prix. Désormais, nous devons faire face à un triple bouleversement : le réchauffement climatique et ses conséquences, le retour de l'inflation et l'envolée des prix notamment de l'énergie à un niveau encore jamais atteint. Confrontés à ces épreuves de taille, nous n'avons pas d'autre choix que repenser nos modes de vie.



Il s'agit d'un espoir de taille mais nous devons y croire. Dans ce contexte actuel si difficile que nous subissons tous au niveau moral, culturel, économique et social, nous devons faire preuve de loyauté, de respect, de sérénité, de solidarité ou encore d'engagement pour permettre à notre collectivité de mieux se reconstruire.

Aujourd'hui, la situation nous pousse vers une exigence encore plus grande. Demain, nos investissements devront tenir compte de ces évolutions. Ils devront être économes en énergie pour ne pas grever davantage les finances de la commune. C'est pour cela que nous avons fait le choix de couper l'éclairage public la nuit dans les zones importantes (voir l'économie réalisée page 11).

A la rentrée de septembre, nous avons eu la chance d'avoir une création d'une nouvelle classe pour notre école. Même si elle est provisoire, cela a permis une meilleure répartition des enfants. En espérant que pour la rentrée 2023/2024, elle soit pérennisée. La majorité travaille déjà pour un agrandissement du groupe scolaire pour les années futures.

Sachez que nous veillons au bon avancement de notre projet global dans le respect des procédures et des législations applicables.

L'ensemble de l'équipe municipale vous réitère ses meilleurs vœux pour cette année 2023 et vous assure de sa disponibilité de travail auprès de notre population.

En ce début d'année 2023, la liste « Energies Citoyennes » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023. Que chacun trouve auprès de ceux qui lui sont chers le réconfort et le bonheur auxquels il aspire légitimement.

Si on regarde dans le rétroviseur de 2022, la ligne de vos deux représentants, Florence et Michel, sera restée la même : porter lorsque c'est nécessaire une voix différente de la majorité et soutenir les projets lorsqu'ils nous semblent pertinents même si souvent nous les souhaiterions construits plus en concertation avec les habitants. Nous avons ainsi milité -sans succès- pour que le nouveau pappeau lumineux d'informations soit équipé d'une alimentation so-

succès- pour que le nouveau panneau lumineux d'informations soit équipé d'une alimentation solaire et qu'il ne soit pas accompagné d'un panneau de publicité qui dénature le paysage, à l'image de ceux installés illégalement Super U et Leclerc. Nous avons également milité pour que l'agrandissement pérenne de l'école du village soit une priorité de cette mandature.

En 2023 nous continuerons d'avoir à cœur de porter au sein du Conseil Municipal une voix constructive et alternative. Nous resterons particulièrement vigilants à ce qu'un projet pertinent pour l'école trouve sa première concrétisation dans l'année, à minima au travers du budget.

Dans un contexte national et international complexe, résultat de la crise covid, de la guerre en Ukraine et des tensions internationales exacerbées par un capitalisme jamais rassasié d'inégalité, l'accélération du dérèglement climatique vient parachever un tableau déjà inquiétant. Mais ne doutez pas que chacun de nous, au travers de ses actions quotidiennes, de ses bulletins de vote ou de ses engagements citoyens, peut contribuer à un monde meilleur pour aujourd'hui comme pour demain.

Florence MARTIN et Michel DUPUIS, pour « Energies Citoyennes » energies.citoyennes.sqlv@gmail.com - 06 87 10 26 26



ENERGIES



E.Leclerc(I A peine plus loin, tellement moins cher!

Votre Boucherie Traditionnelle

Votre rayon Poissonnerie



Votre rayon Fruits & Légumes

Votre Pâtisserie Traditionnelle

















La Gagette